

Oradour-sur-Vayres

Bulletin municipal 2015



Mairie
Oradour sur Vayres
26 av du Général de Gaulle
87150 - Oradour sur Vayres
Tél. : 05 55 31 92 92 - Fax: 05 55 31 92 94
Mail : villeoradoursurvayres@wanadoo.fr
Site internet : www.oradour-sur-vayres.fr



Sommaire



p. 11 Le recteur d'académie a visité l'école d'Oradour sur Vayres

p. 3 La parole est à Monsieur le Maire

p. 4 Le repas des aînés et la cérémonie des Vœux

p. 5 à 7 Les grandes lignes du budget

p. 8 Une année de chantiers et de travaux

p. 9 Les projets

p.10 Notre école, sa vie et son actualité

p. 12-13 Les brèves communales

p. 14-15 Le recensement

p. 16 L'état-civil

p. 17 à 25 La vie associative

p. 26 A vos agendas

p. 27 Informations institutionnelles

p. 28 Communiqué de presse

p. 29 Informations

p. 30 La mission locale

p. 31 Patrimoine rénové - Pouce travail

p. 36 Mémento services sociaux, de sécurité et de santé

p. 38-39 Mémento commerçants et artisans





Mes chers concitoyens,

L'année 2015 n'a guère été réjouissante, avec les attentats de Paris en janvier et novembre. Des centaines de personnes, en grande partie des jeunes ont perdu la vie, d'autres ont été blessés et en garderont des séquelles, alors qu'ils ne demandaient qu'à rire et à s'amuser.

Plus que jamais nous devons vivre ensemble dans la paix, être solidaires dans le respect de nos valeurs républicaines « Liberté, Egalité, Fraternité ». Elles prennent toute leur importance en ces moments dramatiques. La nouvelle année qui s'annonce sera celle du changement avec la création de la nouvelle grande région qui regroupe tout le sud-ouest de la France, l'application de la loi Notre qui oblige les communes à émettre un choix sur leur appartenance future à une intercommunalité élargie, afin que les autorités préfectorales, qui auront le dernier mot, puissent tracer la carte des nouvelles communautés de communes. Pour réaliser des économies nous devons également travailler à la prise de compétences de notre propre communauté de communes, et à la mutualisation de nos commandes.

En plus de l'entretien de la voirie, des bâtiments communaux et de la mise aux normes de l'assainissement collectif, d'importants travaux sont prévus en 2016 concernant l'aménagement du centre bourg, avec la réfection de la rue Pasteur et de la place de la Mairie, ainsi que la création d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Dans ce bulletin vous trouverez une large information sur nos associations qui sont un élément essentiel de notre vie locale, en créant un lien social et en participant à l'animation de notre commune. J'y associerai également tous les acteurs du monde économique, (artisans, commerçants, entreprises, professions libérales...) qui, grâce à leur activité et à la diversité de leur offre, participent activement à la vie locale.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants d'Oradour sur Vayres. Vous trouverez dans ces pages tous les renseignements nécessaires à votre intégration au sein de notre communauté (sports, culture, loisirs, services).

Que 2016 soit pour notre pays une année de paix, de tolérance, d'unité et de solidarité et que cette année vous comble dans tous les domaines, aussi bien professionnel que personnel et familial.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous adresser à chacune et à chacun d'entre vous, nos meilleurs Vœux de bonheur, santé et prospérité pour 2016.

GUY RATINAUD

Cérémonie des vœux

Tous les habitants d'Oradour sur Vayres ont été chaleureusement conviés à assister à la cérémonie des Vœux de la municipalité, le jeudi 7 janvier 2016 à 19h00, espace Robert Morange. Monsieur le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux ont accueilli les administrés autour du verre de l'amitié et ce fut l'occasion pour chacun d'échanger avec les élus sur les affaires communales et de faire connaissance avec les nouveaux habitants d'Oradour.



Repas Des Aînés

Le dimanche 10 janvier 2016, les aînés ont été reçus dans la joie et la bonne humeur, à l'espace Robert Morange, pour le traditionnel repas offert par la municipalité. Cette année c'est un commerçant local, la boucherie traiteur Le Viand'Art,

qui avait la charge de cuisiner pour l'assemblée.

Comme d'habitude, de la musique, des chansons, de la danse, beaucoup de joie et le plaisir de se retrouver autour d'une table de fête.



LES GRANDES LIGNES DU BUDGET

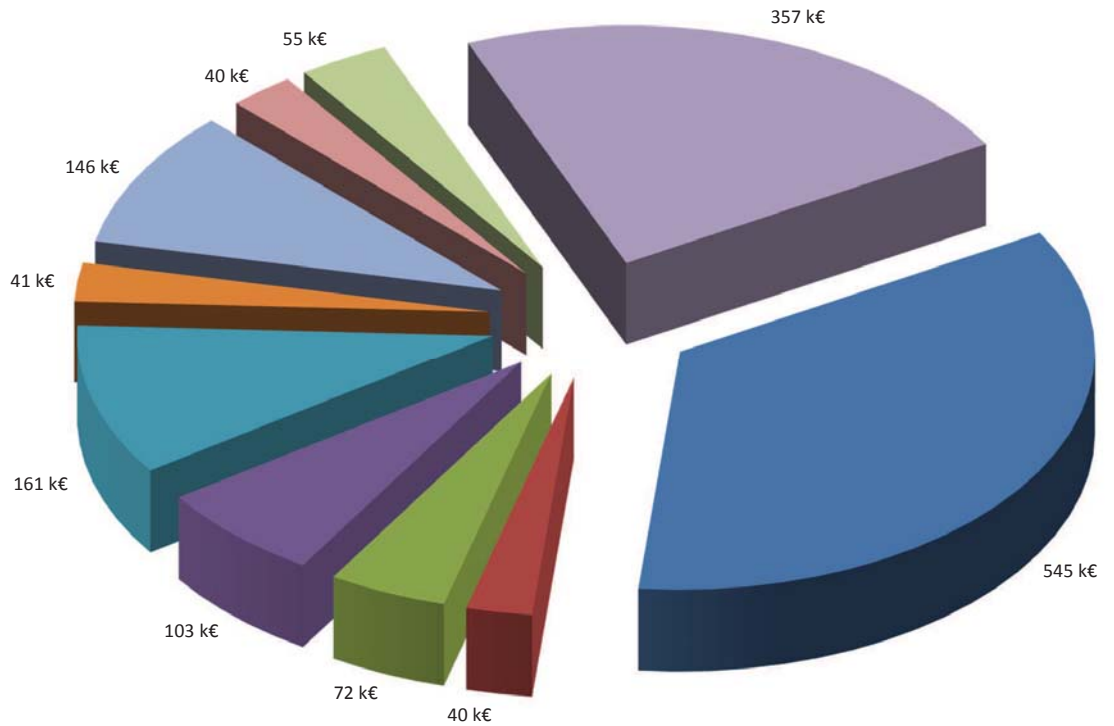
DEPENSES D'INVESTISSEMENTS REALISEES EN 2014*	
Construction nouvelle salle des fêtes	864 422 €
Réparations voirie GRVC 2014	71 966 €
Liaison PMR bourg Voie Verte	65 763 €
Eclairage public	46 397 €
Matériels espaces verts	31 200 €
Enfouissement réseaux Georges Guingouin	28 860 €
Terrain multisports	10 242 €
Mur cimetière	8 976 €
Trottoirs centre bourg	8 310 €
Panneaux de signalisation	5 383 €
Matériel de bureau	3 911 €
Chauffage école	2 358 €
Divers	1 511 €
Remboursement capital des emprunts	119 255 €
Total dépenses réelles d'investissement	1 268 554 €
Opérations d'ordre	23 459 €
Total section investissement	1 292 013 €

BUDGET DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2015*		
	Dépenses restant à réaliser (reports de l'année 2014)	Propositions des nouvelles dépenses 2015
Aménagement centre bourg		200 000 €
Travaux divers sur bâtiments	40 000 €	80 000 €
Avenue du 8 mai (bordures+reprise chaussée)		75 000 €
Grosses réparations sur voirie communale (GRVC 2015)		60 000 €
Accessibilité des bâtiments		50 000 €
Aménagements sécurité		35 000 €
Construction nouvelle salle des fêtes	19 000 €	30 000 €
Panneaux lumineux		20 000 €
École numérique		12 000 €
Plafond salle des Chapelles		8 500 €
équipements divers		7 386 €
Matériels espaces verts / véhicules		5 000 €
Plateforme site des Chapelles ACBT		5 000 €
Panneaux de signalisation temporaire		3 000 €
Défibrilateur		2 500 €
Remboursement des emprunts en cours		140 000 €
Total dépenses	59 000 €	733 386 €
*hors lotissements et hors assainissement		792 386 €

SITUATION ENDETTEMENT AU 31/12/2014	Capital emprunté	Capital restant dû au 31/12/2014
Total des emprunts en cours sur le budget principal	2 465 372 €	1 520 531 €
Total des emprunts en cours sur le budget assainissement	254 556 €	166 537 €
Total des emprunts sur le budget lotissement La côte	300 000 €	210 205 €
Total des emprunts sur le budget lotissement Bois des chapelles	250 000 €	228 471 €
Total des emprunts de la commune	3 269 928 €	2 125 744 €

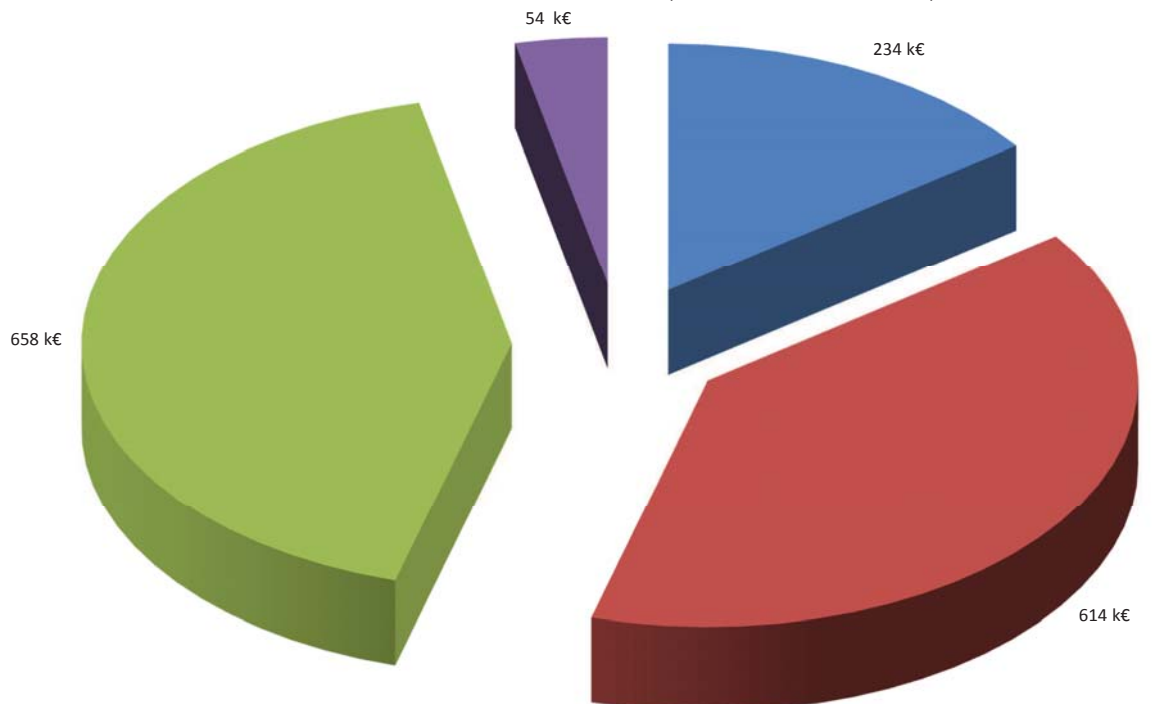
Compte Administratif 2014 Dépenses de Fonctionnement 1 560 K€

- Charges de personnel
- Energie fluides
- Frais généraux divers
- Résultat affecté aux investissements
- Charges exceptionnelles
- Entretien
- Amortissements
- Cotisations services collectivités
- Frais financiers
- Soutien animations et associations



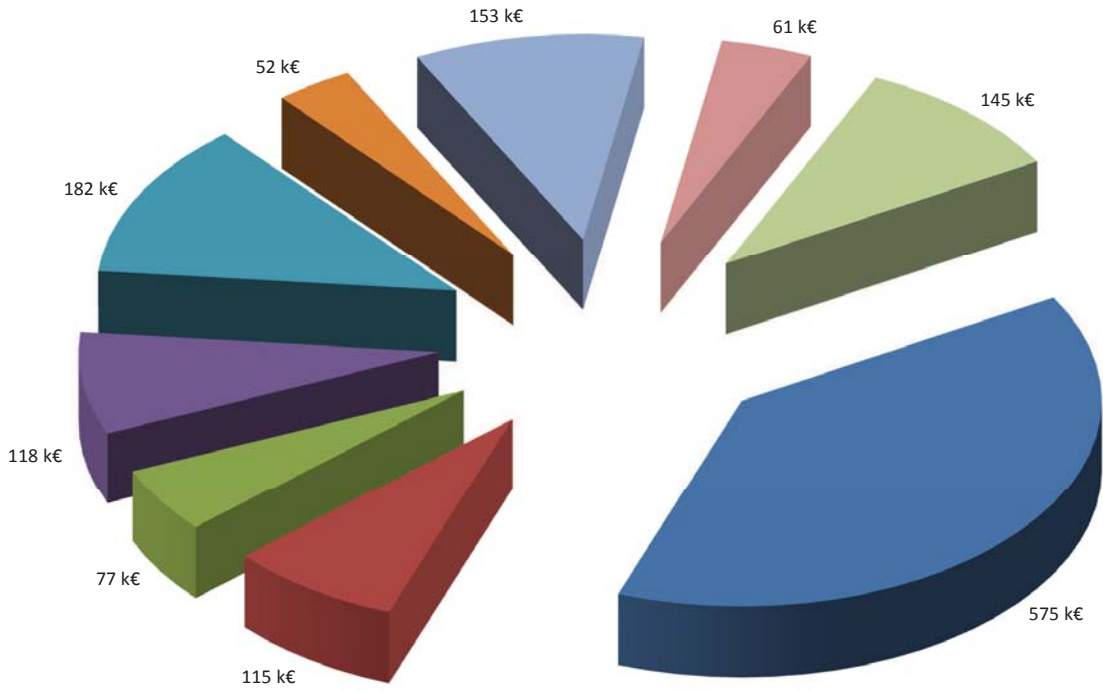
Compte Administratif 2014 Recettes de fonctionnement 1 560 K€

- revenus divers
- dotations et subventions
- Impôts et taxes
- recettes exceptionnelles



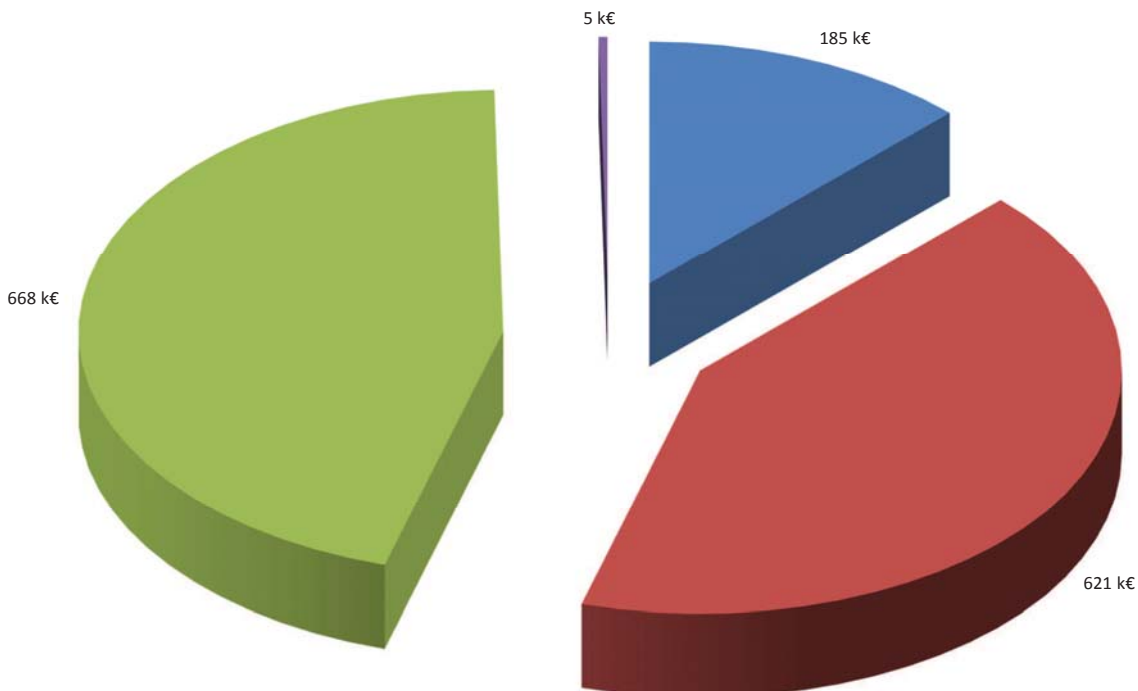
BUDGET 2015 Dépenses de Fonctionnement 1 478 K€

- Charges de personnel
- Energie fluides
- Frais généraux divers
- Charges exceptionnelles
- Entretien
- Soutien animations et associations
- Cotisations services collectivités
- Frais financiers
- Investissements et amortissements



BUDGET 2015 Recettes de fonctionnement 1 478 K€

- revenus divers
- dotations et subventions
- Impôts et taxes
- recettes exceptionnelles



TRAVAUX ET CHANTIERS



L'entretien, la consolidation, l'aménagement sont des postes importants dans le budget d'une commune, qu'ils concernent la voirie, les bâtiments ou les espaces verts.

2015 n'aura pas failli à la règle et que ce soit les entreprises extérieures ou les techniciens municipaux, beaucoup de monde s'est employé, chacun dans sa spécialité, à mener à bien les différents chantiers programmés par le conseil municipal.

Dans le domaine de la voirie, nous avons notamment effectué des réparations dans le cadre du GRVC (grosses réparations de voirie communale). Celles-ci ont représenté un budget de 56 912,00 € (subventionné à 40 % par le Conseil Départemental) et elles ont concerné :

- Les villages de Manvin, de la Maurie, des petites Brégères et de la Pouze
- Le curage des fossés et l'arasage de diverses voies

Travaux réalisés par EUROVIA Limoges et Paillot Rochechouart

Avenue du 8 mai, les bordures de trottoir existantes, en mauvais état, sont remplacées jusqu'à la route des Ages. Ce chantier, d'un montant de 65 000 €, financé à 60 % par la commune et à 40 % par le Conseil Départemental, a été confié à l'entreprise CMCTP de Saint Laurent sur Gorre.

Afin de limiter la vitesse dans le centre bourg, des ralentisseurs ont été mis en place rue Pierre Chambord afin de sécuriser l'entrée du groupe scolaire et les sorties de la rue Jules Ferry et du lotissement du Parc. Deux autres ont été installés sur la départementale 901, l'un à l'entrée de la commune en venant de Rochechouart et l'autre face au n° 28 rue du Général de Gaulle. Le trafic important, notamment de poids lourds dans la traversée de l'artère principale, devant être réduit en vitesse pour la sécurité de tous. Ces travaux ont été subventionnés à 40 %

par le Conseil Départemental, au titre des amendes de police.

Au chapitre de l'assainissement, la réception des travaux de mise aux normes du réseau aux Arcis s'est déroulée le 30 juin 2015. En présence de Monsieur le Maire et des élus chargés de la commission travaux, du maître d'œuvre la SARL Conseils Études Environnement représentée par Messieurs Julien BARREAU et Luc Gabette, de l'entreprise de travaux publics CMCTP représentée par Monsieur MEILLAT, le réseau et la station de traitement ont été réceptionnés. Cette station d'épuration de type « filtre coco » permet d'obtenir de très bons rendements, dans des espaces réduits et avec une maintenance optimisée.

L'ensemble est constitué d'une fosse toutes eaux d'une capacité de 20 m³ en prétraitement et d'un filtre compact à fragments de coco comme système épurateur, représentant une surface d'environ 20 m². Cet équipement permet aux habitants du village d'avoir un assainissement collectif avec un réseau séparatif eaux usées eaux pluviales.

Ce projet de 92500 € HT a été financé sur les fonds propres de la commune avec l'aide du Conseil Départemental pour 30 %.

La sécurisation de l'atelier communal des Mottes a été réalisée grâce à la pose de 2 portails. Une aire de lavage aux normes pour les véhicules et les engins a été créée, ainsi que des box de stockage pour les matériaux vrac. Sont intervenus sur ce chantier JMC menuiserie Cussac, Paillot Rochechouart, Lassimoulas Oradour sur Vayres et les agents des services techniques municipaux.

Le budget alloué à ce projet a été de 25312,00 € HT, l'ensemble bénéficiant d'une subvention du Conseil Départemental de 20 % et de l'Etat à 20 % également.

Sur le site des Chapelles, les toitures de la salle polyvalente, de l'ancienne grange des cantonniers, et du local des chasseurs ont été refaites, pour un coût de 55981,00 € HT, subventionné à 20 % par le Conseil Départemental et à 20 % par l'Etat.

Le sol du préau de l'école a été refait avec la pose de dalles, pour un budget de 10270,00 € HT, subventionnés à 20 % par l'Etat et à 20 % par le Département. Toujours à l'école, les appartements ont été rénovés ainsi que deux salles d'étude.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises locales Chaput et Didier.

LES PROJETS POUR 2016

Cette année devrait voir le début des travaux pour l'aménagement de la rue Pasteur. Dans la suite de la rue du Général de Gaulle, la chaussée et les trottoirs seront entièrement refaits, le stationnement matérialisé et les réseaux rénovés.

La conception même de la place de la mairie sera ensuite entièrement repensée, avec de nouveaux parkings et une accessibilité revue et améliorée, ainsi que des espaces paysagers.

L'assainissement collectif hors bourg sera poursuivi, avec le raccordement du Masseix à la station de la côte et une étude pour la mise aux normes d'un nouveau village.

Les nécessaires travaux de réfection de la voirie communale seront encore d'actualité.

Enfin, la réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire devrait voir le jour en 2016. Ce projet porté par la Communauté de communes des Feuillardiers a été validé par l'Etat, la Région et l'Agence Régionale de Santé.

VIE SCOLAIRE

En juin dernier, 11 élèves de CM2 ont quitté l'école d'Oradour-sur-Vayres afin de continuer leur scolarité au collège de Saint Mathieu.

La municipalité et la coopérative scolaire leur ont offert une calculatrice et une clé USB pour les accompagner dans cette nouvelle étape. L'école a accueilli en septembre 8 élèves en petite section de maternelle, ainsi que 4 nouveaux élèves dans les autres classes et c'est avec un effectif stable de 95 élèves qu'a eu lieu la rentrée scolaire. Les enfants sont répartis dans 4 classes, de la petite section au CM2.

Cette année les élèves de l'école vont continuer à embellir le jardin à la française créé l'année dernière derrière le bâtiment et tous les habitants d'Oradour-sur-Vayres sont invités à venir le visiter.

Nous mettrons également à la disposition des habitants de la commune, trois fois

dans l'année, un journal baptisé « Le Petit Oradour »; créé il y a un an grâce à l'aide des parents d'élèves. Il s'intéresse à la vie, aux monuments, aux habitants d'Oradour-sur-Vayres, tout cela vu par l'œil des enfants de l'école.

Les articles sont rédigés en classe et leur rédaction permet aux élèves de rencontrer des habitants de la commune, de visiter des lieux, et de s'intéresser à l'histoire et à la vie de leur village. Sans doute y apprendrez-vous des choses! Vous pourrez trouver ce journal à la mairie, à la bibliothèque et chez certains commerçants du bourg. Le premier numéro est paru en décembre.

Nous vous convions d'ores et déjà à deux rendez-vous: le loto annuel de l'école qui aura lieu le samedi 2 avril, et le spectacle de fin d'année qui aura lieu le vendredi 1^{er} juillet.



LE RECTEUR D'ACADÉMIE A VISITÉ L'ÉCOLE D'ORADOUR SUR VAYRES



Monsieur Pierre-Yves Duwoye, Recteur de l'académie de Limoges, Chancelier des universités, a visité l'école d'Oradour sur Vayres le jeudi 17 septembre 2015, accueilli par Madame Juliette Poignant, la directrice du groupe scolaire, Monsieur le maire d'Oradour sur Vayres et des membres du conseil municipal.

Cette visite, outre le fait qu'elle témoigne de l'intérêt que Monsieur le Recteur d'académie porte au tissu éducatif rural, a permis de mettre en avant l'excellence du personnel enseignant et la qualité des services offerts par le personnel technique communal affecté à l'établissement.

Les rythmes scolaires ont été appliqués dans l'école dès la rentrée 2013 et le projet éducatif territorial a été signé en

avril 2014. Ce PEDT formalise une démarche permettant aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Dans le cadre des activités périscolaires, différents ateliers sont proposés aux enfants: musique (avec le syndicat intercommunal), anglais, activités manuelles et artistiques.

Les activités pédagogiques complémentaires sont axées sur le soutien scolaire, les jeux mathématiques et des activités en lien avec le projet « jardins à la française »..



INAUGURATION DE L'ESPACE ROBERT MORANGE

L'un des premiers événements de l'année 2015 fut l'inauguration de notre nouvelle salle des fêtes, l'Espace Robert Morange, baptisé du nom du regretté maire d'Oradour sur Vayres.

En présence de Madame la sénatrice Marie-Françoise Pérol-Dumont, des élus départementaux et locaux, c'est Madame veuve Morange qui a dévoilé la plaque commémorant la mémoire de son mari.

Un vrai moment d'émotion qui fut suivi par un cocktail servi dans la grande salle. Le reste de la journée fut l'occasion pour l'ensemble de la population d'Oradour de visiter ces nouveaux locaux, lors de « portes ouvertes » où le maire, les adjoints et les conseillers municipaux se sont relayés pour guider leurs administrés dans ce beau bâtiment, très lumineux et très fonctionnel.

CARTOGRAPHIE DES CIMETIÈRES

Le 3 décembre dernier, à la demande de la municipalité, la société limougeaude Brisset Veyrier Mesures a procédé à une série de prises de vues aériennes sur le site du cimetière du bourg et sur celui de Pouloueix. Cette prestation s'est effectuée au moyen d'un drone à voilure tournante (pour les profanes c'est une sorte d'hélicoptère miniature télécommandé à moteur électrique), qui a survolé les emprises à une quarantaine de mètres de hauteur afin de réaliser un maximum de clichés exploitables.

Cette action entraine dans le cadre du programme de recensement des sépultures anciennes et de réhabilitation du cimetière du champ de foire et elle doit nous permettre, en plus des relevés au sol, de dresser une carte précise des concessions. L'intégration de toutes ces données dans le logiciel de gestion utilisé par l'administration communale et leur exploitation garantira à terme une optimisation des services funéraires.

DÉBARDAGE

Un arrêté municipal applicable à compter du 1er janvier 2016 régleme désormais l'utilisation de la voirie communale dans le cadre de l'exploitation forestière,

il est consultable en mairie. Les propriétaires devront impérativement prendre contact avec la mairie avant de procéder à tout débardage de bois.

CHEMINS RURAUX

Une action de balisage des chemins de randonnée communaux a été menée à bien durant l'automne.

Entreprise par un conseiller municipal et par l'animateur du Jeun's Club, elle a notamment permis de refaire toute la signalétique du circuit « des trois rivières », référencé au programme départemental PDIPR. Lors de ce chantier, il a été constaté que certaines voies étaient barrées par des ficelles ou des fils électriques et que l'assise de nombreux chemins était sérieusement détériorée par le passage d'engins lourds. La commune in-

vestit sur la consolidation de ces voies et il est fort dommageable que d'autres les dégradent ensuite. Riverains, agriculteurs, forestiers, utilisateurs, il est de votre devoir de ne pas entraver le passage par quelque moyen que ce soit, de même que vous devez procéder au nivellement du sol après débardage ou creusement d'ornières suite au passage de tracteurs. Si l'appel au civisme ne suffisait pas à responsabiliser les fautifs, la commune serait amenée à faire constater les dégâts et à engager des poursuites contre les contrevenants.

PROPRETÉ DES VOIES COMMUNALES

De nombreux riverains se plaignent de l'état des routes communales aux abords de certaines exploitations agricoles ou au sortir de parcelles cultivées: chaussée rendue glissante et dangereuse à cause de la boue et des débris. S'il est tolérable que lors de travaux ponctuels, ensilage, moissons, labours, la voie publique soit momentanément obstruée, il incombe à l'agriculteur concerné de baliser la route en amont pour prévenir les usagers des risques potentiels mais cela ne le dispense pas de procéder au nettoyage de

ladite chaussée lorsqu'il a terminé son travail.

Par contre, il est inconcevable que des villages soient en permanence, durant la mauvaise saison, envahis par la boue parce que le voisin ne daigne pas enlever la terre que son tracteur traîne sur la route. La propreté et le civisme sont l'affaire de tous. Si par malheur un accident devait un jour arriver suite à une chaussée rendue glissante par l'œuvre d'un tiers, des poursuites seraient assurément engagées.

STATIONNEMENT RUE PIERRE CHAMBORD

Par arrêté municipal, le stationnement est interdit côté pair rue Pierre Chambord. Le préfet a de plus banni la présence des automobiles devant les écoles, dans le cadre du plan Vigipirate renforcé.

Cependant, il est constaté tous les jours que certains parents d'élèves stationnent leurs véhicules sur le trottoir devant l'école. Ce comportement témoigne non seulement d'un incivisme profond mais également d'une irresponsabilité totale. En effet, ces « voitures ventouses »

obligent les piétons à descendre sur la chaussée, ce qui est très dangereux. Maman avec poussettes, écoliers ou personnes âgées, ils doivent prendre des risques à cause de la bêtise des autres. Face à ces comportements intolérables, la municipalité a décidé de ne plus tolérer aucun manquement aux règles du stationnement et dès la rentrée de janvier, elle chargera la gendarmerie nationale de procéder à la verbalisation des contrevenants.



Cette année, le recensement se déroule dans notre commune! Il a lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

C'est simple, utile et sûr... et vous pouvez y répondre par internet! Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes: plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population.

C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

Le recensement, c'est simple: répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes.

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

- Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site: www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner!

Le recensement, c'est sûr: vos informations personnelles sont protégées. Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et

les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données.

Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet: www.le-recensement-et-moi.fr

LES AGENTS RECENSEURS SUR NOTRE COMMUNE.

Ils sont au nombre de 4, trois femmes et un homme, tous habitants d'Oradour sur Vayres. Lorsqu'ils se présenteront chez vous ils seront porteurs d'une carte tricolore officielle mentionnant leur qualité et vous pourrez leur ouvrir en parfaite sécurité. Tout autre individu prétendant effectuer le recensement ne serait qu'un imposteur et devra être immédiatement signalé à la mairie.

Nous vous les présentons en avant-première afin que chacun d'entre vous puisse les reconnaître.

Les dames d'abord, avec de gauche à droite Laetitia LEROY, Jacqueline DARFEUILLES et Nadine AUPETIT.

Et le monsieur, Corentin LADRAT.

Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil!



Etat civil : ANNEE 2015

NAISSANCES

- 22 avril **Bélinda, Elvira VALENTE MARTINS** née à LIMOGES, Haute-Vienne, « 2, rue du Bercaill »
 25 mai **Antoine, Jean-Marie DENIS** né à LIMOGES, Haute-Vienne, « 4, rue du 19 juillet 1944 »
 24 juillet **Taïna MAZEAU** née à LIMOGES, Haute-Vienne, « les Arcis »
 26 juillet **Clémence, Jade BARBE** née à LIMOGES, Haute-Vienne, « les Tuilières »
 13 septembre **Naël, Pierre, Jean-Marie BUDA** né à ST-JUNIEN, Haute-Vienne, « 9, rue Jean Giraudoux »
 21 octobre **Alejandro DARCY** né à LIMOGES, Haute-Vienne « 52, résidence les Chapelles »
 18 décembre **Agathe BARBAULT** née à LIMOGES, Haute-Vienne, Beauséjour

MARIAGES

- 13 juin **Liam Andrew SMITH**, 26 ans et **Danielle Melissa FOX**, 24 ans « les Bizardies »
 13 juin **Jean-Yves GIRY**, 51 ans et **Patricia LAURENT**, 42 ans, « 11, le Petit Ecubillon »
 4 juillet **Karl David ROOKE**, 49 ans et **Rachel FURNISS** 42 ans, « 9, rue Pierre Chambord »

DECES

- 29 décembre 2014 **Germaine LAFAYE** divorcée de René, Théophile DROUET, 84 ans, « 2, rue Jean Rebier »
 1^{er} janvier 2015 **Marie, Louise HÉLIER** veuve de Raymond, Jean, Hippolyte CARROT, 92 ans, « 28, rue du Général de Gaulle »
 16 janvier **Julien PÉTINON**, 80 ans, « la Maurie »
 26 janvier **Marie, Solange RAMPNOUX** veuve de Joseph FREDON, 89 ans, « les Ollières »
 30 janvier **Jeanne CHAMOULAUD** divorcée de Claude MONTMOULINET, 79 ans, « 26, Fougeras »
 17 février **Germaine BOYER** veuve de Antoine CHANTERAUD, 90 ans, « la Poumêroulie »
 18 février **Guy, Michel HEBRAS**, 75 ans, « 1, la Chenin »
 3 mars **André, Guy VIROULET**, 80 ans, « 1, la Moulinasse »
 19 mars **André Gabriel BOUCHERON**, 85 ans, « 32, résidence les Fontaines »
 20 mars **Adrien, Henri BARBE**, 93 ans, « 21, Manvin »
 21 mars **Henri DUTISSEUIL**, 94 ans, « Fougeras »
 7 avril **Théophile MASDIEUX**, 93 ans, « 6, cité des Mottes »
 20 avril **Renée Marguerite JAVELAUD**, veuve de François RESTOUEIX, 91 ans, « Parade »
 17 mai **Sylvain Michel CARVALHO**, 63 ans, « Chassenon, Charente, 19, route de Préssignac »
 26 mai **Simone, Marie BIOJOUT** épouse de Jean, Pierre EYMARD, 83 ans, « 35, rue Pierre Chambord »
 25 juin **Marie-Louise RABIER** veuve de Jean, Louis DEFOULOUNOUX, 89 ans, « 11, rue Pierre Chambord »
 4 juillet **Alice Denise Marie LAGORCE**, 86 ans, « 13, résidence du Parc »
 10 juillet **Daniel MAZEAU**, 92 ans, « 10, rue de Fougeras »
 25 septembre **Henriette, Madeleine REIX** veuve de Jean, Lucien BIOJOUT, 92 ans, « Manvin »
 13 octobre **Lucien DAUGE**, 87 ans, « Anvers »
 12 novembre **Simone JOUHAUD** épouse de Guy Fernand DUMONT, 64 ans, AIXE-sur-VIENNE, Haute-Vienne, « 5, rue André CHENIER »
 19 novembre **Marie-Louise FRUGIER** veuve de Camille, Louis ANDRAUD, 90 ans, « 6, la Tamanie »
 20 novembre **Odetta, Marie SOULAT** veuve de Henri DEVILLE, 88 ans, « la Barbarie »
 26 novembre **Marie, Françoise, Joelle ROULAUD**, célibataire, 65 ans, « 42, Pouloueix »
 29 novembre **Georges TALON**, 78 ans « 16, route de Parade »
 28 décembre **Raymonde Rosette BOULESTEIX** épouse MAZEAU, 62 ans, « les Arcis »

AMICALE DU CHEVAL BANDIAT-TARDOIRE



Le cheval est bien vivant à Oradour sur Vayres, l'ACBT forte de ses 40 licenciés à la Fédération Française d'Équitation, anime la Commune par la diversité des disciplines sportives offertes par la plus belle conquête de l'homme.

En 2015, ce ne sont pas moins de 2 concours de Saut d'Obstacles (CSO), 2 TREC (Technique de Randonnée et Compétition) dont le Championnat Régional Limousin et une grande Fête du Cheval qui ont été organisés sur le terrain des Chapelles à Oradour sur Vayres.

Les cavalières et les cavaliers de l'ACBT brillent aussi en Charente et en Haute-Vienne en participant à une douzaine de CSO, une dizaine de TREC, des concours d'endurance et d'attelage.

2015 a vu pour la première fois la participation au Championnat de France des Clubs à Lamotte-Beuvron (Siège de la FFE) de l'équipe phare de l'ACBT en TREC, « Les Crèmes anglaises » qui termine 24^e sur 38 engagées.

Des activités moins « stressantes » comme les balades de Champsac, des lacs Charentais, de Cognac la Forêt, de la Palmyre, suivies de quelques agapes festives maintiennent la bonne ambiance au sein d'une amicale de passionnés.

Projets d'activités 2016 :

Concours Sauts d'Obstacles le 6 mai, TREC Départemental le 5 juin, Fête du cheval le 18 septembre, T rec PTV Spécial le 9 octobre 2016

CLUB DE DANSE « LES FAYOLETTES »

Toutes les jeunes filles qui souhaitent pratiquer la danse de variétés sont chaleureusement accueillies au sein de notre troupe.

Les répétitions se déroulent le samedi après-midi.

La cotisation annuelle est de 25 € (Les tickets CAF sont acceptés).

Tous les costumes de scène sont fournis par l'association.

N'hésitez pas à nous contacter : Monsieur Nardou 05 55 77 46 62 ou 06 81 88 35 34.

LE COMITÉ DES FÊTES

Depuis plus de 51 ans le comité des fêtes d'Oradour sur Vayres propose des activités variées tout au long de l'année. Le dynamisme des bénévoles et les idées de chacun nous aident à pérenniser un tissu associatif au sein de notre commune, souvent en partenariat avec les autres associations.

Notre principale activité demeure cependant la grande fête d'été, à la fin du mois de juillet. Le principal défi est de proposer chaque saison des manèges différents, des épreuves sportives de qualité, un corso fabuleux avec des chars construits de toutes pièces par une équipe de plus de trente personnes motivées.

Mais le bénévolat est de plus en plus difficile à assumer pour un grand nombre de nos concitoyens et nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés de la commune pour qu'elles n'hésitent pas à nous rejoindre. La municipalité, les artisans et commerçants nous soutiennent et nous leur en sommes très reconnaissants, de même qu'à nos homologues associatifs locaux avec qui nous partageons tant de bons moments.

Vous pouvez nous retrouver sur notre site Internet : <http://www.oradourenfete.fr/> mais aussi sur facebook.

CLUB DES AINES « LES AMIS DE LA GAÏETÉ »

Dates de manifestations 2016 :

- 17 janvier 2016 : assemblée générale, espace Robert Morange à 14 h
- 9 février 2016 : repas pot-au-feu, espace Robert Morange à 12 h
- 10 avril 2016 : loto, espace Robert Morange à 14 h
- 26 novembre 2016 : repas de fin d'année, espace Robert Morange à 12 h



Voyage surprise en Périgord



FOOTBALL CLUB DU CANTON D'ORADOUR SUR VAYRES

Le football était présent depuis de nombreuses années à Champsac, Cussac et Oradour sur Vayres, mais suite à la désertification des campagnes, en 1996, ces trois clubs ont fusionné pour ne faire qu'une seule et même entité, le FCCO, afin de maintenir ce sport sur ces 3 communes et pouvoir donner aux jeunes des structures d'encadrement adaptées avec une école de football et des éducateurs diplômés.

En 2016, le FCCO fête ses 20 ans d'existence. A ce jour, son école de football a été labélisée 2 fois or et 1 fois bronze, et reste la seule école du département à avoir obtenu toute cette reconnaissance.

Des ententes avec nos clubs voisins de Séreilhac, de Rochechouart et du Val de Vienne avec les féminines, ont permis

d'avoir plusieurs équipes par catégories d'âge, pour que chacun puisse jouer à son niveau.

Le club comprend:

9 équipes exclusivement FCCO et 8 équipes en entente. 247 licenciés dont 7 éducateurs fédéraux, 2 techniciens nationaux, 2 arbitres officiels et 41 dirigeants qui œuvrent de mi-août jusqu'à fin juin. 95 % des licenciés résident sur la Communauté de communes des Feuillardiers.

Vous pouvez venir nous encourager sur les stades de Champsac, Cussac, Oradour sur Vayres, Séreilhac, Rochechouart, Saint Victurnien et tout dernièrement Saint Mathieu.

Site internet: <http://fcc087.footeo.com/>

JUDO CLUB D'ORADOUR SUR VAYRES

Venez découvrir et pratiquer le JUDO dans la bonne humeur, au Dojo cité des Mottes à Oradour-sur-Vayres. Les entraînements sont assurés le mardi soir pour les jeunes et les adultes, encadrés par un professeur qualifié.

N'hésitez pas à nous contacter: Mme Carine LÉBOUC 06 61 58 68 48

Manifestations:

Nous organisons cette année deux événements:

- Loto le dimanche 31 janvier 2016 à l'Espace Robert Morange
- Vide grenier annuel le samedi 4 juin 2016 au Dojo des Mottes.



RUGBY CLUB D'ORADOUR SUR VAYRES

Déjà un an d'existence pour le RCOSV !

La première saison du club a été encourageante avec un classement honorable (7^e sur 10 équipes engagées) et cette année nous espérons faire mieux et participer aux matches de barrage pour jouer la phase finale de 4^e série à Brive.

De nouveaux joueurs sont venus renforcer l'équipe et apporter leur expérience acquise dans d'autres clubs.

En ce qui concerne les animations, notre loto du mois d'avril a eu un grand succès. Il sera reconduit le samedi 16 avril 2016 à 20 h 30.



Le concours de pétanque, organisé en juin aux Chapelles, a attiré de nombreux joueurs.

Il sera remplacé en 2016 par un vide grenier le dimanche 15 mai.

Nous avons aussi participé à la fête interassociations organisée par Rires et Loisirs dans le parc de la mairie, sous un beau soleil et dans une ambiance décontractée et nous avons apporté notre concours au téléthon 2015 avec un stand, les 4 et 5 décembre dernier.

L'association recherche des bénévoles amoureux du rugby et acceptant de donner un peu de leur temps et elle invite les Oratoriens à venir soutenir le RCOSV lors des matches disputés à domicile.

Dates de manifestations 2016 :

- 16 avril 2016: loto, espace Robert Morange à 20 h 30
- 15 mai 2016: Vide-greniers, stade des Chapelles
- 26 juin 2016: rugby à 5 Loisir (équipe mixte possible), stade des Chapelles

ORADOUR EN FLEURS

Dates de manifestations 2016 :

- 21 février 2016: Remise des récompenses du concours des maisons fleuries
- 13 mars 2016: Assemblée Générale
- 24 avril 2016: Journée du Jardinier
- 21 mai 2016: Randonnée gourmande
- 18 juin 2016: Fête interassociations

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association « les amis de l'école » (association des parents d'élèves) repart pour une nouvelle année!

L'Association veut aider à financer en 2016 le spectacle de fin d'année de l'école qui sera sur le thème de l'Afrique. Pour cela nous allons organiser des acti-

tivités comme la vente de chocolats à Noël qui a connu l'an dernier un franc succès, la vente de fleurs dans la 1re quinzaine de mai dans l'enceinte de l'école et nous vous donnons également rendez-vous pour notre vide grenier fin septembre



L'ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUES (AAPPMA) LA TARDOIRE

Elle regroupe les communes de Cussac, Oradour sur Vayres et Saint Bazile et elle compte plus de 225 adhérents.

Elle pratique un empoissonnement régulier sur tout le cours de La Tardoire, en truites farios et arc-enciel, goujons, etc. Les petits ruisseaux en tête de bassin ne sont pas oubliés, alevins et truitelles farios y retrouvent la liberté chaque saison. Les cartes de pêche sont en vente auprès de nos dépositaires habituels: Bricomarché à Cussac, Agriconseil Kyriel, Tabac-Presse « Le Celtic » à Oradour sur Vayres et sur internet [http:// www. cartedepeche.fr/](http://www.cartedepeche.fr/).

N'oubliez pas de consulter la réglementation dans la brochure qui vous sera remise avec votre carte de pêche ou téléchargeable sur <http://www.federation-peche87.com/>.

Nous organiserons en 2016 plusieurs concours de pêche sur le plan d'eau de la Jalade à Cussac, mi-juillet pour les enfants et en août pour les adultes. Enfin début septembre un concours avec un repas convivial sera réservé aux membres de l'AAPPMA.

Les recommandations d'usage: respectez les quotas et la réglementation. Préservez les truitelles et surtout soyez respectueux des lieux que vous traversez. La correction veut que vous refermiez les clôtures et la courtoisie envers les autres pêcheurs et les propriétaires riverains est de rigueur!

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Président: Richard Simonneau - 06 31 83 43 14 - richard.simonneau@gmail.com

Fédération de la Hte-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique: 05 55 06 34 77

Onema (Police de l'eau): 05 55 06 32 71



RIRES ET LOISIRS

Dates de manifestations 2016 :

- 30 janvier 2016: galette des rois, ancienne salle des fêtes à 18 h
- 19 mars 2016: fête de printemps, espace Robert Morange à 20 h
- 7 mai 2016: loto, ancienne salle des fêtes à 20 h
- 12 juin 2016: gala de danse, espace Robert Morange à 14 h



- 18 juin 2016: Fête populaire et feu de la Saint Jean, parc de la mairie à partir de 10 h
- 24 juin 2016: randonnée pédestre
- 6 novembre 2016: Assemblée Générale, salle du conseil municipal de la mairie à 9h30
- 3 décembre 2016: Téléthon



TTO

Le Tennis de Table d'Oradour sur Vayres affiche un effectif de 40 licenciés, de 5 à 67 ans.

La saison 2014-2015 a été particulièrement réussie pour le club, avec 13 podiums lors des différentes compétitions prévues au calendrier.

Mélanie D'Almeida est championne du Limousin par classement de 500 à 599 points, et 17^e de France dans la même catégorie.

Arnaud Lacotte est champion de la Haute-Vienne en junior.

Pour cette saison 2015-2016, quatre équipes sont engagées dans différents championnats (R3, D2, D3, D4).

Les entraînements ont lieu le mercredi de 17h30 à 19h30 avec Emile et Dimi-

tri entraîneur départemental, le vendredi de 19h30 à 21h30 avec Laurent, diplômé d'état, et le samedi de 14 h à 16 h avec Mario, entraîneur régional.

Si vous êtes intéressés par la pratique du tennis de table ou si vos enfants souhaitent s'y initier, n'hésitez pas à appeler Mario au 05-50-34-05-85, qui vous fournira tous les renseignements dont vous aurez besoin.

Manifestations prévues en 2016:

- samedi 12 mars: loto à l'Espace Robert Morange
- samedi 30 juillet à 14 h: concours de pétanque aux Chapelles dans le cadre de la fête foraine



LE GVA (GROUPEMENT DE VULGARISATION AGRICOLE)

Le GVA est un groupement de professionnels de l'agriculture.

Les agriculteurs cotisants élisent un conseil et un bureau qui organisent des journées de rencontre sur de nombreux thèmes et des formations. Depuis plusieurs années des essais de différents

méteils (mélanges céréaliers) sont mis en place.

La conduite du pâturage est une autre priorité du GVA: réduction des intrants, valorisation de la conduite de pâturage, engrais de ferme.

Renseignement: M. Denis LECOQ Tél. 05 55 78 23 36

DEUXIEME TROPHÉE DE CYCLO CROSS DES FEUILLARDIERS

Le 11^e challenge des Compagnons Bâtisseurs et la première manche du deuxième cyclo-cross du Trophée des Feuillardiers s'est déroulé le dimanche 25 octobre 2015 à Oradour sur Vayres, sous le soleil.

Un grand merci aux coureurs qui sont venus sur ce circuit, qui fait aujourd'hui partie du calendrier des cyclo-cross man. Nous remercions particulièrement les écoles de cyclisme: A.S. ST Junien cyclisme FFC, U.C. Dorachonne Nord 87, l'Elan cycliste d'Ambazac, U.C. de Condat, U.C. Corrézienne, le vélo club Sansac Arpajon qui contribuent à l'essor de ce sport, pour l'avenir.

Merci également aux engagés venant de toute la région et départements limitrophes.

Nous remercions les sponsors, les commerçants et les donateurs qui ont permis la réalisation de cet événement sportif, ainsi que le CRCL pour son soutien technique et sa logistique et plus particulièrement Alain Chabot, pour ses conseils et sa disponibilité.

Nous n'oublierons pas les bénévoles des Comités des Fêtes d'Oradour sur Vayres et de Saint Bazile ainsi que les membres actifs du Fan club Théo Vimperc, qui ont participé activement à la réussite de ce cyclo-cross.

Un public enthousiaste s'est déplacé pour admirer et encourager les sportifs présents.





**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
de la HAUTE-VIENNE**

Section d'ORADOUR SUR VAYRES
Chez Madame Hélène DEMAY
Présidente
Bournazeau – 87150 ORADOUR SUR VAYERS
Tél. 05 55 78 53 16

LA FNATH 87, EFFICACITÉ, SOLIDARITÉ ET CONVIVIALITÉ

La FNATH est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétence.

Les collaboratrices juristes reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent les adhérents et entreprennent avec eux les démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

◆ La FNATH pour quoi ?

Ses domaines d'actions sont :

- l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social (salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...)

◆ La FNATH Pour qui ?

La FNATH assure un rôle de conseil et de défense auprès de :

◆ toutes les victimes :

- d'accidents du travail, d'accidents de service, de maladies professionnelles, d'accidents domestiques, d'accidents de la circulation, d'accidents médicaux,

d'infections nosocomiales, de pathologies liées à l'amiante...

◆ toutes les personnes :

- malades, invalides, handicapées.

A noter :

L'assemblée générale de la section se tiendra le samedi 6 février 2016 à 14 h, Salle Polyvalente de VAYRES.

Une permanence mensuelle est organisée à ORADOUR SUR VAYRES avec une collaboratrice du service de conseil et de défense le 2^e vendredi du mois, de 9 h à 11 h, salle de la mairie.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact :

◆ soit avec la présidente de la section locale d'ORADOUR SUR VAYRES, Madame Hélène DEMAY au 05 55 78 53 16

◆ soit avec le trésorier de la section locale d'ORADOUR SUR VAYRES, Monsieur Daniel RAMPNOUX au 05 55 70 99 03

◆ soit avec le Groupement FNATH de la Haute Vienne, 11 avenue de Locarno, 87000 LIMOGES au 05 55 34 48 97 - E-mail: fnath.87@orange.fr

Retrouvez la FNATH 87 sur : www.fnath87.org

A.N.A.C.R. (ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET RÉSISTANTS)

Nous avons pour devoir de perpétuer la mémoire de tous les Français combattants, résistants ou victimes de guerre, afin que les jeunes générations ne connaissent plus jamais ces moments d'horreur.

Nous invitons tous nos concitoyens à participer, le samedi 16 juillet 2016 à 11 h à la cérémonie commémorative des combats d'Oradour Sur Vayres, au monument aux morts de l'Avenue du 8 mai 1945.

POUCE TRAVAIL forme les demandeurs d'emploi aux techniques d'entretien des espaces verts



Pouce Travail, association spécialisée dans la mise à disposition de main-d'œuvre auprès de particuliers et de professionnels, poursuit un objectif fort: former ses salariés.

Pour la cinquième année consécutive, Pouce Travail organise une formation interne en entretien des espaces verts.

L'enjeu de cette formation est d'apporter aux salariés les techniques professionnelles et la connaissance du matériel. Un accent est tout particulièrement mis sur la sécurité ainsi que les gestes et postures à adopter en situation de travail et la prise en compte du développement durable.

10 personnes sont prises en charge depuis le 5 octobre 2015 par IGL, organisme de formation retenu par Pouce Travail. 3 jours de formations sont dispensés avec une partie théorique et surtout de la mise en pratique sur le terrain. Bêcher, planter, tondre, tailler, toutes les techniques d'entretien des jardins sont abordées au cours de la formation.

Cette action de formation est organisée avec le concours financier de la Région Limousin et la participation de la Mairie de Saint-Junien pour le prêt de terrains de stage. L'objectif final est de lancer une dynamique de professionnalisation des salariés en insertion et une valorisation de ces métiers.

RAPPEL: Pouce Travail vous donne la possibilité de faire plaisir à un de vos proches en lui offrant un chèque cadeau.

Le mode d'emploi est simple:

- ✓ Vous achetez un chèque-cadeau à Pouce Travail et vous l'offrez à un de vos proches
- ✓ Lorsqu'il souhaite utiliser son cadeau, il prend contact avec l'association.
- ✓ Pouce Travail sélectionne un salarié qui va réaliser le service au domicile de votre proche.
- ✓ Pouce Travail, en tant qu'employeur, s'occupe de toutes les démarches administratives

CONTACT: POUCE TRAVAIL vous invite à prendre contact au 05 55 02 03 16 et vous propose d'aller surfer sur le site de l'association www.poucetravail.com



LES MANIFESTATIONS A ORADOUR SUR VAYRES EN 2016

janvier		
Jeudi 7 janvier	Mairie	Cérémonie des Vœux, espace Robert Morange, 19 h
Dimanche 10 janvier	Mairie	Repas des aînés offert par la commune, espace Robert Morange, 12 h
Dimanche 17 janvier	Club des Aînés	Assemblée Générale, espace Robert Morange, 14 h
Samedi 30 janvier	Rires et Loisirs	Galette des Rois, ancienne salle des fêtes 18 h
Dimanche 31 janvier	Judoratorien	Loto, espace Robert Morange, 14 h
février		
Mardi 9 février	Club des Aînés	Repas pot-au-feu, espace Robert Morange, 12 h
Dimanche 21 février	Oradour en fleurs	Remise des récompenses du concours des maisons fleuries, salle du conseil municipal de la mairie, le matin
mars		
Samedi 12 mars	T.T.O.	Loto, espace Robert Morange, 20 h 30
Dimanche 13 mars	Oradour en fleurs	Assemblée Générale, salle du conseil municipal de la mairie, le matin
Samedi 19 mars	Rires et Loisirs	Repas de printemps, espace Robert Morange, 20 h
avril		
Samedi 2 avril	Ecole	Loto, espace Robert Morange, 20 h
Dimanche 10 avril	Club des Aînés	Loto, espace Robert Morange, 14 h
Samedi 16 avril	RCOSV	Loto, espace Robert Morange, 20 h 30
Dimanche 24 avril	Oradour en Fleurs, Comité des Fêtes, Lion's Club, Uni-pro des Feuillardiers	Journée du jardinier, Vide-greniers, dans le bourg, toute la journée
mai		
Vendredi 6 mai	ACBT	Concours de sauts d'obstacles, site des Chapelles
Samedi 7 mai	Rires et Loisirs	Loto, ancienne salle des fêtes, 20 h
Dimanche 15 mai	RCOSV	Vide-greniers, stade de rugby aux Chapelles, toute la journée
Samedi 21 mai	Oradour en fleurs	Randonnée gourmande
juin		
Samedi 4 juin	JUDOratorien	Vide-greniers, dojo des Mottes toute la journée
Dimanche 5 juin	ACBT	TREC départemental, site des chapelles
Dimanche 12 juin	Rires et Loisirs	Gala de danse, espace Robert Morange, 14 h
Samedi 18 juin	Comité des Fêtes Rires et Loisirs Oradour en Fleurs	Fête populaire (Journée interassos), parc de la mairie, 14 h Feu de la Saint Jean vers 22 h 30
Vendredi 24 juin	Rires et Loisirs	Randonnée pédestre, 19 h 30
Dimanche 26 juin	RCOSV	Rugby à 5 loisirs (équipe mixte possible), stade des chapelles
juillet		
Vendredi 1 ^{er} juillet	Ecole	Spectacle de fin d'année, espace Robert Morange, 18 h
Samedi 16 juillet	ANACR	Cérémonie commémorative des combats d'Oradour, monument aux morts Avenue du 8 mai 1945, 18 h
Du vendredi 29 juillet au lundi 1 ^{er} août	Comité des Fêtes	Fête foraine
Samedi 30 juillet	T.T.O.	Concours de pétanque, Les Chapelles, 14 h
août		
Lundi 1 ^{er} août	Comité des Fêtes	Feu d'artifice, site des chapelles, 22 h 30
septembre		
Dimanche 18 septembre	ACBT	27 ^e fête du cheval chapelles, toute la journée
Fin septembre	Association parent d'élèves	Vide-greniers, à l'école, toute la journée
octobre		
Dimanche 9 octobre	ACBT	TREC PTV spécial, site des chapelles
novembre		
Dimanche 6 novembre	Rires et Loisirs	Assemblée Générale, salle du conseil municipal de la mairie, 9 h 30
Samedi 19 novembre	Comité des Fêtes	Loto d'automne, espace Robert Morange, 20 h 30
Dimanche 20 novembre	Club des aînés	Repas de fin d'année, espace Robert Morange, 12 h
décembre		
Samedi 3 décembre	Comité des fêtes	Téléthon
Samedi 3 décembre	Club des Aînés	Exposition-vente de l'atelier de couture, salle du club des Aînés, toute la journée
Samedi 17 décembre	Comité des Fêtes	Arbre de Noël, ancienne salle des fêtes, 14 h 30



**ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
DE LA HAUTE-VIENNE**

L'ADIL 87 VOUS INFORME GRATUITEMENT SUR LE LOGEMENT

L'ADIL 87 délivre environ 10 000 consultations chaque année dans le domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.

Les conseils juridiques :

- **Relations propriétaires-locataires**: contrat de location, droits et obligations des parties, non-décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges...
- **Accession à la propriété**: contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, assurances, garanties décennales et autres ...
- **Copropriété**: assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic ...

- **Relations de voisinage**: nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...

- **Urbanisme**: permis de construire, déclaration de travaux ...

Les conseils financiers et fiscaux :

- **Conseils financiers et fiscaux en accession à la propriété**: études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances,...

- **Fiscalité immobilière**: investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux,

- **Amélioration de l'habitat**: prêts et subventions de l'Anah, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, crédits d'impôts...

Site	Dates	Horaires	Lieu
Bellac	2e	9 h 30-12 h 30	Maison du Département
Bessines	1er	9 h 30-12 h 00	Maison du Département
Bujaleuf	3e	14 h 15-16 h 45 Uniquement sur rendez-vous	Mairie
Châteauneuf la Forêt	1er	16 h 00-17 h 30	Mairie
Eymoutiers	1er	14 h 00-15 h 30	Mairie
Saint Junien	1er	9 h 30-12 h 00	Maison du Droit
Saint Yrieix	2e	9 h 30-12 h 00	Maison du Département
Magnac Laval	2e	14 h 00-16 h 30	Maison du Département
Cussac	1er	14 h 00-16 h 30	Mairie
CAF	2e	14 h -17 h	Caisse d'Allocations familiales

Un site Internet : www.adil87.org

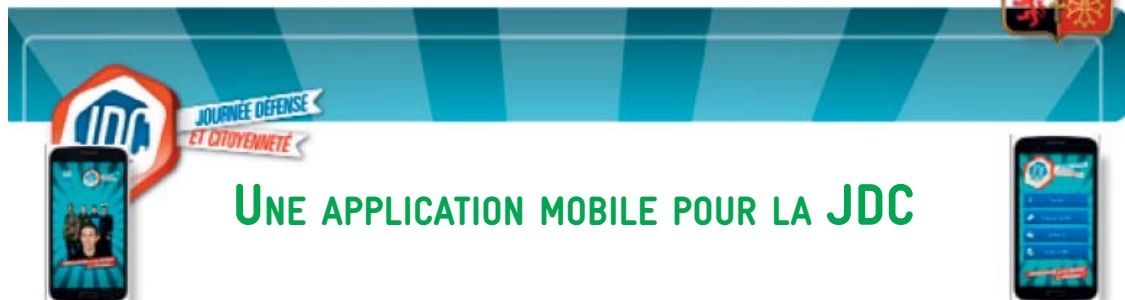
Il contient de nombreuses rubriques, dont « Se loger en Haute-Vienne », « Les offres de terrains en lotissement », « Amélioration de l'habitat », « Non décence et habitat indigne », « Impayés de loyers et expulsion »... Il comporte de nombreux modèles de lettres.

Il permet aux internautes de connaître les dernières nouveautés législatives et réglementaires.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30 (Les mardis et jeudis uniquement sur rendez-vous).

ADIL 87 - 28, avenue de la Libération 87000 Limoges
Tél.: 05 55 10 89 89 Site internet: www.adil87.org



UNE APPLICATION MOBILE POUR LA JDC

Afin d'accompagner les 780 000 jeunes qui effectuent chaque année leur **Journée défense et citoyenneté (JDC)**, la direction du service national lance son application pour Smartphone destinées à faciliter les démarches et donner des informations utiles aux jeunes appelés qui vont, ou qui auront réalisé leur JDC. Téléchargeable gratuitement sur Apple Store et sur Android, l'application propose de nombreuses fonctionnalités.

Les jeunes convoqués en JDC peuvent désormais :

- ◆ Géo-localiser leur site de JDC, préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet;
- ◆ Retrouver toutes les informations pratiques sur la JDC et son déroulement (adresse, horaires, pièces à fournir, programme de la Journée...);
- ◆ Prendre contact facilement avec le centre du service national dont ils relèvent, pour demander un changement de date de convocation, évoquer une situation de handicap, etc ...);
- ◆ Obtenir plus d'informations post JDC sur les opportunités de carrières au sein des armées et de la gendarmerie, sur le service civique ou les missions locales.

Ceux qui ne possèdent pas de Smartphone ont toujours la possibilité d'entreprendre leurs démarches de manière « classique » par contact téléphonique auprès du centre du service national dont ils dépendent.

Le développement de cette application s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'action publique qui vise à utiliser davantage les outils numériques dans la relation entre l'administration et les usagers.

La direction du service national porte le lien Armée/Nation et le parcours de citoyenneté qu'elle est chargée d'animer comprend trois étapes :

L'enseignement sur la défense, délivré lors de la scolarité en classes de troisième et de première,

Le recensement citoyen, démarche civique obligatoire à effectuer à partir de 16 ans par les jeunes Français auprès de leurs mairies de résidence,

La journée défense et citoyenneté qui donne, entre autre, accès aux examens (scolaires) aux concours de la fonction publique, au permis de conduire des automobiles.

Plus d'informations sur : www.defense.gouv.fr/jdc

Capitaine Bernard CABES – Chargé des partenariats et des relations extérieures

☎ 05 57 85 11 05 Mail : bernard.cabes@intradef.gouv.fr

Monsieur Frédéric ALLEMANDOU – Chargé des partenariats et des relations extérieures

☎ 05 57 85 11 66 Mail : frederic1.allemandou@intradef.gouv.fr

Adresse de l'établissement du service national Sud-Ouest à Bordeaux : Caserne Carayon-Latour 33 rue de Rigoulet – 33000 Bordeaux.

Objectif Citoyen!!!

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la maire remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche citoyenne permet l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

www.defense.gouv.fr/jdc

Centre du service national de Limoges
88 rue du pont Saint-Martial 87000 Limoges
Accueil public : Tél : 05 55 12 69 92
du lundi au jeudi 08h30-11h45 / 13h30-16h00
le vendredi de 08h30-11h45 / 13h30-15h30



Pour nous joindre, COMPOSEZ le :
05 55 00 00 02 ST LAURENT SUR GORRE
05 55 78 10 04 ORADOUR SUR VAYRES
05 55 00 30 09 SAINT MATHIEU
 ou en cas d'URGENCE le 17 ou 112

La Gendarmerie Nationale, institution militaire garante de votre sécurité, de votre paix et de la protection de vos biens est implantée localement à ST LAURENT SUR GORRE, ORADOUR SUR VAYRES et ST MATHIEU.

Le chef-lieu de communauté à ST LAURENT SUR GORRE offre un accueil permanent dans les plages horaires d'ouverture de bureau du lundi au samedi inclus de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures ainsi que le dimanche et les jours fériés de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures.

Pour les brigades de proximité d'ORADOUR SUR VAYRES et de SAINT MATHIEU l'accueil hebdomadaire au public est réparti comme suit :



*** ORADOUR SUR VAYRES: le mercredi de 14 heures à 18 heures.

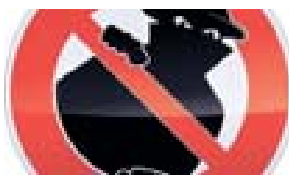
*** SAINT MATHIEU: le vendredi 14 heures à 18 heures.

Dans des cas particuliers, un créneau horaire complémentaire peut être mis en place.

En dehors de ces horaires ou en cas d'urgence, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, l'interphone mis à votre disposition vous met en relation immédiate avec un opérateur.

Des missions de prévention de proximité, de police sur la route, de secours et d'assistance sont réalisées quotidiennement par les gendarmes de la communauté de brigades. Néanmoins votre vigilance et votre aide nous sont précieuses :

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



- Protégez votre domicile; système de fermeture fiable, volets, entrebâilleur, grilles, éclairage automatique, porte fermée, etc.
- En cas de visite ou de doute, sollicitez une carte professionnelle, appelez sans tarder la brigade de Gendarmerie, ne jamais laisser le visiteur seul.
- Si vous possédez un coffre-fort, il doit être hors de vue des visiteurs et scellé dans la mesure du possible.
- Photographiez tous vos objets de valeur pour en faciliter les recherches et pour vous justifier auprès de votre assurance. Conservez factures et numéros de série.
- En cas d'absence, aviser vos voisins et la gendarmerie dans le cadre des opérations.

Tranquillité Vacances, des patrouilles de surveillance seront organisées.

Des référents sûretés sont présents au sein de votre communauté de brigades de ST LAURENT SUR GORRE.

Ces militaires interviennent à la demande ou d'initiative auprès des entreprises, commerçants et artisans afin de prévenir des atteintes aux biens et d'apporter des conseils en matière de sécurité.





Jeunes de 16 à 25 ans...

La Mission Locale Rurale assure une mission de service public et offre un accompagnement socioprofessionnel aux jeunes de 16 à 25 ans non scolaires. Elle est présente en Haute Vienne sur 4 antennes (Aixe sur Vienne, Saint Junien, Saint Yrieix la Perche et Bellac) et 14 Permanences.

Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle...venez nous rencontrer! Un conseiller vous proposera un accompagnement individuel, des conseils personnalisés, des ateliers collectifs, l'accès à des formations, des rencontres avec des employeurs, des stages en entreprise et un appui pour négocier votre futur emploi.

Vous bénéficierez aussi de son aide dans votre recherche de logement, votre accès à la mobilité (location de scooters, accès aux transports en com-

mun, aides à l'obtention du permis de conduire), l'accès à vos droits dans le domaine de la santé et à un réseau pour la vie quotidienne (sport, loisirs, culture)...

Depuis avril 2015, la Mission Locale s'engage dans l'expérimentation Garantie Jeunes.



Vous êtes sans ressources ou vous avez des ressources très modestes (inférieures ou égales au RSA), vous n'êtes ni scolarisé, ni en emploi, ni en formation et sans soutien familial, vous avez entre 18 et 25 ans et vous voulez travailler; la Garantie Jeunes permet un socle de ressources de 4 61,26€ par mois dans le cadre d'un accompagnement vers l'emploi pendant 12 mois.

Permanence à la Mairie d'Oradour sur Vayres

Mardi de 14 h à 17 h

Pour convenir d'un rendez-vous :

Contactez la Mission Locale Rurale au (05 55 02 05 71 ou 05 55 70 45 74)

Jeunes, Entreprises et Collectivités...

La Mission Locale Rurale vous accompagne vers l'Emploi...

Une Equipe pour REpondre au mieux à vos besoins :

- La Mission Locale met à votre service les compétences et l'expérience d'une **équipe pluridisciplinaire**.
- Un Relais Emploi et des conseillers référents seront vos **interlocuteurs privilégiés**.
- Une offre de services **gratuite**.
- Un APPUI au recrutement: Préparation, Mise en œuvre et Accompagnement.

- **Identifier** et analyser des profils de poste.
- **Diffuser votre offre** selon les critères choisis.
- Présélectionner des candidatures et/ou **proposer des candidats**.
- Aider à la décision du choix du contrat de travail.
- Information et présentation des différentes mesures et contrats existants:
- **Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, Contrat Emploi d'Avenir...**



- Organiser une **période de stage**, préalablement à l'embauche.
- Rechercher une **formation adaptée** au jeune et à l'entreprise.
- Un **suiti renforcé** pendant la période d'essai et tout au long du contrat.

Favoriser la RENCONTRE des Jeunes et des Entreprises :

- Promouvoir les métiers et secteurs à travers des visites d'entreprises et des enquêtes métiers.
- Participer à des Simulations d'entretien d'embauche: Job Dating Jeunes et entreprises.
- Mettre en place un stage en entreprise afin de vérifier l'employabilité d'un candidat...

Contacts et Informations au 05 55 70 45 74

VOTRE MAISON ANCIENNE : UN PATRIMOINE RÉNOVÉ ET ÉCONOME EN ÉNERGIE ! LE PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN VOUS ACCOMPAGNE



Le Parc naturel régional Périgord - Limousin, c'est la diversité des paysages, c'est la forte valeur de son patrimoine naturel, c'est la variété de ses productions.

Le Parc abrite 30 000 habitations construites en majorité avant la Première guerre mondiale qui représentent son Patrimoine bâti !

Ce bâti ancien possède de nombreux avantages : intégration harmonieuse dans l'environnement, durabilité, esthétique de l'habitat.

Des outils au service des habitants du territoire

Vous souhaitez restaurer votre maison en pierre comme à son origine ?

Vous voulez réduire votre consommation d'énergie et gagner en confort ?

Les chargés de mission du Parc naturel régional Périgord-Limousin sont à votre écoute et vous aident dans votre projet et vos démarches de travaux.

En effet, le Parc est partenaire de la Fondation du Patrimoine depuis 2012, et à ce titre, se fait le relais des actions de cet organisme national, qui œuvre à la promotion, la sauvegarde, la conservation et la mise en valeur du patrimoine.

De plus, le Parc anime un Espace Info → Énergie depuis novembre 2000. Cette mission permet aux particuliers de bénéficier d'un accompagnement personnalisé en matière d'économies d'énergie au quotidien.

Confort thermique et économies d'énergie

Le chauffage est le principal consommateur d'énergie dans la maison : pour réduire votre consommation, la première priorité est l'isolation : isoler les combles, le plancher du rez-de-chaussée, les murs, changer les fenêtres...

Aujourd'hui, il est facile d'atteindre des niveaux de très basse énergie. Mais il faut choisir les matériaux adaptés à votre habitation.

Le chargé de mission habitat & énergie propose des conseils aux particuliers dans le choix des isolants mais également concernant les dispositifs financiers auxquels vous pouvez prétendre.

Il assiste les porteurs de projets pour les rénovations lourdes de leur logement afin de diviser par quatre les consommations énergétiques de ceux-ci.

N'hésitez plus, faites vos travaux !

Si vous voulez réaliser des économies d'énergie en respectant l'environnement, mettre en valeur votre bâtiment qui a souffert avec le temps,



et être conseillé dans votre projet global, le conseiller énergie et la chargée de mission patrimoine sont à votre disposition. Ces services sont gratuits et sans engagement de votre part, ils font partie de notre mission de service public.

Vos contacts au Parc naturel régional Périgord Limousin : 05 53 55 36 00

Stéphanie POUPLIER, chargée de mission Culture & Patrimoine

Victor LUMINEAU, chargé de mission Habitat & Énergie

UNE AIDE ET UN ACCOMPAGNEMENT POUR RÉNOVER SON LOGEMENT

Permanence Conseil Rénovation Habitat

Le PACT Haute-Vienne et FACE Limousin ont engagé début 2014 un partenariat visant à la mutualisation de leurs actions d'accompagnement et de conseils. Principalement auprès des ménages en situation de précarité énergétique et/ou souhaitant améliorer confort et sécurité au sein de leur logement.

Pour qui ?
Ces aides s'adressent aux propriétaires occupants pour leur résidence principale (avec des conditions de ressources) et aux propriétaires bailleurs qui louent ou souhaitent louer des logements (sans conditions de ressources).

Pour quels travaux ?
Sont particulièrement visés, les travaux qui permettent :

- D'améliorer de façon sensible la performance énergétique d'un logement, tels que : travaux d'isolation, installation d'un chauffage plus efficace, remplacement de menuiseries...
- D'adapter un logement à l'état d'autonomie de son occupant, par exemple : pose d'une douche accessible, installation d'ascenseur, création d'une chambre en RDC...
- De rendre habitable des logements très inconfortables ou insalubres.

Rendez vous le :
Le 3^{ème} lundi de chaque mois au siège de la Communauté de Communes La Monnerie De 10h à 12h

Quels montants d'aides ?
Il est difficile de donner un taux et un montant unique pour deux raisons :

- Chaque cas est particulier
- Chaque financeur dont l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le Conseil Régional et Général ont leurs propres règles, qui peuvent ou non se cumuler.

D'autres aides directes ou indirectes peuvent être ainsi mobilisées.

Aussi, suivant les cas, les aides peuvent varier de 15% à 80% du montant des travaux subventionnables, avec des plafonds variables.

Et même exceptionnellement tendre vers 100%.

Comment en bénéficier ?
En allant aux permanences à la rencontre des permanenciers de FACE Limousin. Qui seront présents une fois par mois pour :

- Informar, accompagner, répondre aux interrogations des habitants souhaitant réaliser des travaux.
- Sensibiliser aux éco-gestes

Le Syndicat Mixte Vienne Gorre, au fil de la Gorre et de la Graine

Le Syndicat Mixte Vienne Gorre intervient sur la Gorre et la Graine depuis 2003, en ayant comme objectif la qualité des milieux aquatiques. L'année 2015 marque la fin des travaux du Contrat Restauration Entretien débuté en 2008.

Un nouveau contrat, le Contrat Territorial des Milieux Aquatiques, va être engagé. Pour ce faire, une enquête publique aura lieu dans toutes les mairies du territoire du S.M.V.G. où les propriétaires concernés pourront mentionner leurs remarques.

Cette année encore, des travaux de restauration et d'entretien ont été réalisés, ainsi que l'arra-

chage de la Jussie et de la Balsamine sur la Gorre et la Graine.

L'étude sur les ouvrages est en cours de finalisation en collaboration avec les différents propriétaires.

Une campagne de régulation des populations de ragondins est organisée avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles; les personnes souhaitant participer à cette campagne doivent se faire connaître auprès du S.M.V.G.

Un exemple de réalisation :



La pose d'un faible nombre de déflecteurs (rochers espacés positionnés de manière judicieuse) permet de relancer localement une dynamique suffisante pour entraîner le sable d'un tronçon colmaté. L'opération contribue progressivement à la reconquête d'un milieu plus intéressant pour la faune piscicole. En revanche, cette solution reste ponctuelle. Elle ne peut répondre à elle seule au problème global d'ensablement de nos rivières lié aux apports du bassin-versant.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le Syndicat :

Syndicat Mixte Vienne Gorre

Marie ADALBERT :

smvg.riviere@orange.fr

Yohann BAPPEL :

smvg.zh@orange.fr

Tél. : 05 55 48 14 43 -

7 avenue Jean Moulin

87310 ST LAURENT SUR GORRE



Mon aide à domicile, c'est UNA

- Ménage, Repassage • Aide à la Personne : lever, coucher, toilette, courses, repas ...
- Jardinage, Bricolage • Garde d'enfants • Aide aux Aidants
- Accompagnement Social : Promenade, Stimulation • Garde de jour et de nuit



- ACTIFS
- FAMILLES
- ENFANTS
- PERSONNES ÂGÉES
- PERSONNES HANDICAPÉES

05 55 02 46 01

unasaintjunien@orange.fr

www.unasaintjunien.fr

UNA Ouest 87 – Siège Social : 10 Bd de la République
87200 SAINT JUNIEN

Services aux personnes à domicile (NF311)
www.marque-nf.com

SYMBA BANDIAT-TARDOIRE (SYNDICAT MIXTE DES BASSINS BANDIAT-TARDOIRE)



La Tardoire (Maison nais)

Les nombreux cours d'eau et zones humides de notre territoire sont une véritable richesse que nous négligeons trop souvent. Cependant, ce patrimoine naturel qu'est l'eau douce a une importance capitale pour l'homme et l'ensemble des espèces existantes.

Notre syndicat a pour mission de concilier la préservation de cette ressource et les activités humaines présentes.

Soutenu par de nombreux partenaires, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Conseil Régional du Limousin et le PNR Périgord-Limousin, le Syndicat intervient sur l'intégralité du linéaire de la Tardoire depuis sa source à sa sortie du département.

Les communes adhérentes sont au nombre de quatorze: Pageas, Châlus, Champsac, Champagnac la Rivière, Oradour sur Vayres, Cussac, Saint-Bazile, Saint-Mathieu, Maison nais sur Tardoire, Chéronnac, Les Salles Lavauguyon, La Chapelle Montbrandeix, Pensol et Marval. Outre la Tardoire et le Bandiat, de nombreux cours d'eau prennent source sur notre secteur comme la Colle, le Trieux, et on l'oublie bien souvent, la Charente.

Le rôle du syndicat est triple:

- Réaliser un diagnostic des 250 km de rivières et mètre en évidence les éventuels dysfonctionnements: embâcles, envasement, pollution, plantes invasives...
- Proposer des solutions et conseiller les riverains, les propriétaires et les élus. Obtenir de tous que la préservation de cet environnement ne soit pas ressentie comme une obligation mais comme une nécessité.

- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur la sauvegarde et la protection de la ressource en eau et de l'environnement.

En 2016, les travaux sur le plan d'eau de la Monnerie vont débuter. La première étape est la constitution des dossiers réglementaires et leur instruction par les services de l'état (DDT 87).

Le syndicat a recruté un maître d'œuvre afin d'assurer la réalisation de ces dossiers et le suivi des travaux.

Le syndicat portera également une étude sur les principaux ouvrages jalonnant la Tardoire. Des contacts seront pris avec les différents propriétaires afin de leur apporter une aide pour la mise aux normes de leur installation.

En effet, les nouveaux classements des cours d'eau (Liste 1/Liste 2) imposent aux propriétaires d'assurer la continuité écologique sur leur ouvrage (continuité piscicole et sédimentaire).

Enfin, le syndicat travaille actuellement avec le PNR Périgord-Limousin pour mètre en place des mesures agro-environnementales (MAE) sur le Bandiat.

Ces mesures permettraient de préserver les zones humides inféodées aux milieux aquatiques. Si vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact au siège du Syndicat sur le site de La Monnerie à Cussac.

Président: Richard Simonneau

Technicienne de rivière: Anne-Laure Parcollet

• Téléphone: 05 55 70 27 31 / 06 38 84 49 72

• Mail: syndicat.tardoire@orange.fr



Le Bandiat

LE 5 AVRIL PROCHAIN LA TÉLÉVISION TNT PASSE EN HAUTE DÉFINITION !

Le passage à la TNT Haute Définition concernera toutes les régions de France métropolitaine simultanément. A la différence du Passage au Tout Numérique, qui s'était fait progressivement, le passage à la TNT HD se fera en une seule nuit, du 4 au 5 avril 2016, grâce à des opérations techniques de grande ampleur qui permettront à tous les foyers hertziens de recevoir les 25 chaînes gratuites de la TNT en qualité HD. Pour être prêt le 5 avril 2016, vérifiez dès maintenant que votre poste de télévision est compatible HD.

POUR VOUS AIDER À PASSER À LA TNT HD.

Dans le cadre du passage à la haute définition, différentes aides existent.

Une aide à l'équipement TNT HD de 25€.

Pour les personnes dégrévées de la contribution à l'audiovisuel public (redevance) recevant la télévision exclusivement par antenne râteau. Une seule aide par foyer peut être accordée, sur justificatif d'achat.



Une assistance de proximité.

Pour les foyers composés de personnes ayant toutes plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80%, recevant la télé exclusivement par l'antenne râteau. Cette assistance permet une intervention gratuite à domicile par des facteurs.



LA POSTE

Ils raccorderont l'équipement TNT HD préalablement acquis par le téléspectateur. Pour prendre rendez-vous, appelez le 0970 818 818.

Si, après le 5 avril, vous avez un problème de réception, des aides spécifiques existent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : recevoirlatnt.fr ou appelez le 0970 818 818 (appel non surtaxé)

ET BIEN SÛR

n'hésitez pas à demander de l'aide à votre entourage : famille, voisins, amis, associations,...



LE MODE D'EMPLOI

POUR PASSER À LA TNT HAUTE DÉFINITION ET CONTINUER À RECEVOIR VOS CHAÎNES



TOUS HD
À LA TNT HAUTE DÉFINITION

LE 5 AVRIL 2016

December 2015

À CONSERVER JUSQU'AU 5 AVRIL

À CONSERVER JUSQU'AU 5 AVRIL

LE PASSAGE À LA TNT HD ÉTAPE PAR ÉTAPE

La TNT HD arrive le 5 avril. Si vous recevez la télé par l'antenne râteau, voici le mode d'emploi pour capter vos chaînes avec une meilleure qualité de son et d'image.

ÉTAPE 1

DÈS MAINTENANT

Si vous recevez la télé par l'antenne râteau, faites le test pour savoir si vous devez vous équiper.



Affichez la chaîne 7 ou 57 sur votre poste et vérifiez que le logo «ARTE HD» s'affiche.



Le logo «ARTE HD» apparaît sur la chaîne 7 ou la chaîne 57. Votre télé est compatible avec la TNT HD. Rendez-vous le 5 avril 2016 pour régler votre téléviseur et profiter de la TNT HD.

Le logo «ARTE HD» n'apparaît ni sur la chaîne 7 ni sur la chaîne 57. Votre télé n'est pas compatible avec la TNT HD. Il n'est pas nécessaire de la changer, il suffit de vous procurer un adaptateur TNT HD (à partir de 25€).

NE TARDEZ PAS À VOUS ÉQUIPER ! SINON VOUS NE RECEVREZ PLUS LA TÉLÉVISION APRÈS LE 5 AVRIL.



N'oubliez pas de faire le test sur vos postes secondaires.

Autres modes de réception de votre télé :



Câble/Satellite
Si vous recevez la télévision par câble ou satellite, renseignez-vous auprès de votre opérateur.



Box ADSL/Fibre
Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre, votre télé pourra recevoir la TNT HD.

ÉTAPE 2

LE 5 AVRIL

Pour recevoir la TNT HD, faites une recherche et mémorisation de vos chaînes.

Vous avez une télé compatible TNT HD.

Allumez votre télé. Utilisez ensuite la télécommande de votre télé.

Vous avez une télé reliée à un adaptateur TNT HD.

Allumez votre télé et votre adaptateur. Utilisez ensuite la télécommande de votre adaptateur.

- Appuyez sur la touche **HOME** ou **MENU** de votre télécommande.
- Sélectionnez **INSTALLATION/RÉGLAGE/RECHERCHE** ou **CONFIGURATION** selon votre équipement. Si le menu propose : « mise à jour » ou « installation », optez pour « installation ».
- Sélectionnez **CONFIGURATION AUTO** ou **RECHERCHE AUTOMATIQUE**. Si, au cours de l'une de ces étapes, un code vous est demandé et si vous n'avez pas modifié ce code, référez-vous à la documentation de votre appareil, ou essayez l'un des codes suivants : « 0000 » ou « 1234 » ou « 1111 » ou « 9999 ».

4 • Appuyez sur **OK**, patientez quelques minutes et **C'EST FAIT!**

Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur recevoirlatnt.fr ou appeler le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

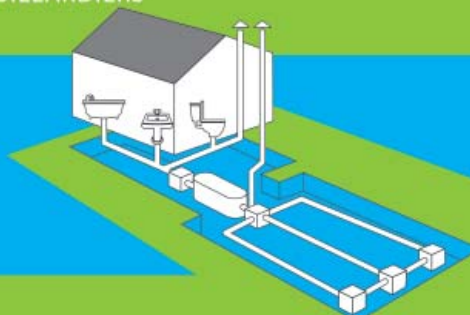




COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES FEUILLARDIERS

SPANC

Service public
d'assainissement
non collectif



Rendu obligatoire par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, le contrôle des installations d'assainissement non collectif est un véritable enjeu pour la salubrité publique et la préservation de l'environnement. En effet, il permet de vérifier que l'assainissement assure l'évacuation et le traitement des eaux usées en minimisant les risques pour la santé et l'environnement.

Chacune des 10 communes de la communauté de communes fera l'objet d'une campagne de vérification des installations individuelles. **Celle-ci s'étalera sur 10 ans.** Les visites débuteront en décembre 2015 en commençant par la commune de Champsac puis celle d'Oradour sur Vayres (début 2017). Une réunion publique sera organisée dans chaque commune juste avant le début des contrôles sur leur territoire.

Vous n'êtes pas concerné si vous êtes raccordé ou devez l'être à un système d'assainissement collectif communal « tout-à-l'égout ».

Vous êtes concerné :

- **Si vous faites construire ou réhabilitez une maison** qui ne peut être raccordée au réseau d'assainissement collectif. Vous devez alors mettre en place une installation d'assainissement non collectif. Le technicien du SPANC pourra intervenir pour vous conseiller sur la conception et l'implantation du système que vous envisagez d'installer. Au cours des travaux, des visites permettront de contrôler la réalisation avant le recouvrement des ouvrages. (70 euros pour le conseil à la conception, 110 euros à la validation des travaux effectués).

- **Si vous vendez votre maison**, un contrôle de conformité réalisé par le service vous sera demandé par le notaire. (diagnostic vente : 150 euros)

- **Si vous disposez d'une installation existante non collective** (« fosse septique »), le technicien du SPANC viendra la vérifier et vous conseiller si des opérations de mise aux normes sont nécessaires. Vous pouvez également demander des conseils pour l'entretien de votre installation. En cas de travaux, vous aurez un délai de 4 à 6 ans pour les réaliser. Ces prestations donnent lieu à une redevance de 10 euros/an prélevée sur votre facture d'eau.

Pour plus de renseignements :
Service SPANC des Feuillardiers
de 8h00 à 12h00 - 13h00 à 16h00
La Monnerie - 87150 CUSSAC
spanc@feuillardiers.com

Office de tourisme du pays des Feuillardiers : ouvert toute l'année.
05 55 78 22 21 - tourisme@feuillardiers.com
www.ot-feuillardiers-perigordlimousin.com
Oradour sur Vayres

Service enfance - jeunesse guichet des familles

La Monnerie - 87150 Cussac
Vous êtes à la recherche d'un mode de garde ou d'accueil pour vos enfants de 0 à 14 ans ?
Lundi et mardi de 9h00 à 17h00 - Sur rdv mercredi, jeudi et vendredi.
Tél. 05 55 70 02 28 / 06 77 50 16 53
admin-enfancejeunesse@feuillardiers.com

Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) Saint-Mathieu
Relais assistantes maternelles (RAM) Champsac
Micro crèche Cussac
Accueil de loisirs 3-12 ans Maisonnais sur Tardoire
Jeun's Club (adolescents) Oradour sur Vayres

Service ordures ménagères

la Monnerie 87150 Cussac - Bureau ouvert le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
05 55 78 10 12 - om@feuillardiers.

Ouverture des déchetteries

Le matin de 9h à 12h30 à Oradour-sur-Vayres.
L'après-midi de 14h à 17h30 à Saint Mathieu.
du 1^{er} mars au 31 octobre :
du lundi au samedi sauf fermeture le mardi.
du 1^{er} novembre au 28 février :
du lundi au samedi sauf fermeture le mardi et jeudi.

Maison de retraite et résidence services.

3, rue du Fromental 87150 Cussac
Pour tous renseignements : 05 55 70 91 54

Horaires des bibliothèques

Lundi : 9h30 - 12h30 à Oradour,
Mardi : 9h - 12h30 à Marval, 9h30 - 12h30 à Oradour,
14h30 - 17h30 à St Mathieu.
Mercredi : 14h30 - 17h30 à Oradour.
Vendredi : 14h30 - 17h30 à Oradour.
Samedi : 9h30 - 12h30 à St-Mathieu, 9h - 12h30 à Marval,
14h30 - 17h30 à Cussac et à Oradour.

Bibliothèque de Cussac est fermée pour travaux jusqu'au printemps 2016

Bibliothèque de Marval - tél. 05 44 22 97 19

Bibliothèque d'Oradour-sur-Vayres - tél. 05 55 78 14 37

Bibliothèque de Saint-Mathieu - tél. 05 55 09 81 44

Consultation et réservation sur le catalogue en ligne

www.bibli-feuillardiers.fr

bibli@feuillardiers.com



COMMUNIQUÉ RÉGION LIMOUSIN

En 2011, la Région Limousin a mis en place le dispositif Energie Habitat afin d'aider les particuliers à améliorer la performance énergétique de leur logement. A partir de 2015, la Région a souhaité renforcer son intervention au travers du dispositif Energie Habitat; Ce dispositif, centré sur l'efficacité énergétique des logements privés permettra de diminuer les dépenses des particuliers en matière d'énergie et de contribuer à lutter contre la précarité énergétique. Les aides régionales doivent par ailleurs générer de nouveaux marchés pour les entreprises locales du bâtiment. Les modalités d'intervention du nouveau dispositif sont les suivantes:

- Peuvent prétendre à l'aide régionale:
- Les propriétaires occupants ou futurs occupants de résidences principales sous conditions de ressources (un seul plafond de ressources)
- Les propriétaires bailleurs de logements conventionnés, loués à titre de résidence principale.

• Un diagnostic thermique préalable est obligatoire. Il doit proposer des scénarii de travaux permettant d'atteindre à minima un gain énergétique de 20 % pour les propriétaires occupants ou à minima l'étiquette C pour les propriétaires bailleurs. Une aide forfaitaire de 350 € est versée par la Région pour la réalisation du diagnostic thermique.

• L'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie de la Région est modulée en fonction du gain énergétique prévu après travaux par le diagnostic thermique. L'aide régionale peut être accordée dès 20 % de gain énergétique. La Région verse une avance forfaitaire de 50 % du montant de la subvention dès l'attribution de l'aide aux travaux.

Toutes les informations sur le dispositif ainsi que les formulaires de demandes d'aides sont en ligne sur le site de la Région: www.regionlimousin.fr

PERMANENCES DES SERVICES SOCIAUX

MAIRIE - Bureau de la véranda (accès côté parc):

- Conciliateur de justice: M. Rougier: 2^e jeudi de chaque mois sur rendez-vous, Tél.: 06 25 69 37 53
- MSA: les jeudis toute la journée, uniquement sur rendez-vous, Tél.: 09 69 32 22 22
- Mission Locale Rurale: Mme Guilbard Tous les mardis de 14 h à 17 h 20 sur rendez-vous, Tél.: 05 55 02 05 71
- FNATH: 2^e vendredi de chaque mois de 9 h à 11 h 30.
- Pouce Travail: <http://www.poucetravail.com/1> fois par mois de 9 h à 11 h 30 uniquement sur rendez-vous Tél. 05 55 02 03 16

MAISON DES ASSOCIATIONS (RUE LOUIS PASTEUR):

- S.I.R.P.A.: Mme Brémont tous les lundis de 9 h à 13 h au 05 55 78 15 62
- Assistante Sociale - Mme Noilhac tous les mardis de 9 h 30 à 12 h sur RDV: Maison Soiale du Département de Saint Junien 05 55 43 06 06
- Référente gérontologique du Conseil départemental: Mme Betouille tous les jeudis matin de 9 h à 12 h et permanence téléphonique de 9 h à 10 h au 05 55 05 02 35

CHAUDRE Patrick KINESITHEPEUTE
Cité Prévost 87150 Oradour Sur Vayres

Tél.: 05 55 78 14 83

CHASSAC-GEROUARD Liliane MEDECIN
rue Raymond Poulidor 87150 Oradour Sur Vayres

Tél.: 05 55 78 13 10

DESSOUDEIX Claire MEDECIN
rue Raymond Poulidor 87150 Oradour Sur Vayres

Tél.: 05 55 78 13 10

MAVEYRAUD Laurent MEDECIN
10 rue de Pouloueix 87150 Oradour Sur Vayres

Tél.: 05 55 78 11 46

LAGORCE Jean-François PHARMACIEN
Pharmacie de la Tardoire 2 rue du Général de Gaulle 87150 Oradour Sur Vayres

Tél.: 05 55 78 10 23

CROIX ROUGE SOINS INFIRMIERS
Maison des Associations rue Louis Pasteur 87150 Oradour Sur Vayres

Tél.: 05 55 78 20 33

BERARD Patricia CHANEL Stéphane DEFAYE Vanessa SOINS INFIRMIERS
place de l'Eglise 87150 Oradour sur Vayres

Tél.: 05 55 78 21 95

CLINIQUE BPSK Sophie KAKZOROWSKY Philippe BIRON CLINIQUE VETERINAIRE
résidence des Fontaines 87150 Oradour Sur Vayres

Tél.: 05 55 78 10 07

DELAGE Frédérique DENTISTE
rue du Général de Gaulle 87150 Oradour Sur Vayres

Tél.: 05 55 78 16 95

SARL RANNOUX BARBIER AMBULANCIER
avenue Bernart de Ventadour 87150 Oradour Sur Vayres

Tél.: 05 55 78 17 22

NOM	PRÉSIDENT(E)	ADRESSE	TÉLÉPHONE / MAIL /SITE INTERNET
ASSOCIATIONS SPORTIVES			
RIRES ET LOISIRS	Mme Monique PENAUILLE	Maison des Associations Rue Louis Pasteur 87150 Oradour Sur Vayres	05 55 78 19 96 rires-et-loisirs@orange.fr
FOOTBALL CLUB CANTON ORADOUR (F.C.C.O.)	M. Joël LEVEQUE	Avenue Bernart de Ventadour 87150 Oradour Sur Vayres	05 55 78 22 72 http://fccco87.footeo.com/
RUGBY CLUB D'ORADOUR SUR VAYRES (RCOSV)	Mme Bénédicte BEYLY-SODEN	Mairie 87150 Oradour Sur Vayres	05 55 50 12 71 - 07 62 53 71 34 http://rcosv87.wix.com/site-rcosv jcpchama@free.fr
JUDORATORIEN	M. Eric DURAND Secrétaire et correspondante: Mme Carine LÉBOUC	Mairie 87150 Oradour Sur Vayres	06 61 58 68 48 (heures repas) www.judoratorien.com phanecarine@neuf.fr
TENNIS DE TABLE ORADOUR (T.T.O.)	M. Mario d'ALMEIDA Secrétaire et correspondante: Dimitri BLANDINEAU	Les Chouettes 87150 Oradour Sur Vayres	05 50 34 05 85 dalmeida.mario@orange.fr 06 85 15 60 85
TENNIS CLUB	M. Olivier GABORIAU	La Mazaurie - 10 rue des Vanniers 87150 Cussac	06 80 95 84 59
AMICALE DU CHEVAL BANDIAT TARDOIRE (A.C.B.T.)	Mme Marie-Laure TALON	Mairie 87150 Oradour Sur Vayres	07 81 68 41 87 www.chevaloradour-ffe.com equib@orange.fr
CYCLO CLUB D'ORADOUR	M. Hervé ASTIER	Rue des Ages 87150 Oradour Sur Vayres	05 55 78 20 89 cc.oradour@sfr.fr
RANDO-PISTONS	M. Ludovic BRICNET	La Tronchaise 87150 Oradour Sur Vayres	05 55 78 10 42
LES BONDIBUFLES (MOTO)	M. Alain EYMARD	Lotissement de la Côte 87150 Oradour Sur Vayres	05 55 02 88 42
ORADOUR BOWLING D'INTERIEUR	M. Geoffrey CONWAY Secrétaire et correspondant: M. Ivor CONWAY	Les Elaciers 87150 Oradour Sur Vayres	05 55 08 41 75
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (A.C.C.A.)	M. Hugo DEKKERS	L'Espinassac 87230 Champsac	06 26 45 38 77
A.A.P.P.M.A. LA TARDOIRE (PÊCHE)	M. Richard SIMONNEAU	Route de Parade 87150 Oradour Sur Vayres	06 31 83 43 14 richard.simonneau@gmail.com
CLUB DE DANSE D'ORADOUR SUR VAYRES « LES FAYOLETTES »	M. Raymond NARDOU	Rue Louis de Funès 87000 Limoges	05 55 77 46 62
AUTRES ASSOCIATIONS			
COMITÉ DES FÊTES	M. Francis LASBRUGNAS	L'Ecubillou 87150 Oradour Sur Vayres	L'Ecubillou 87150 Oradour Sur Vayres
CLUB DES AÎNÉS « LES AMIS DE LA GAÏÉTÉ »	M. Gérard GAUDIN	Le Masseix 87150 Oradour Sur Vayres	Le Masseix 87150 Oradour Sur Vayres
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES « LES AMIS DE L'ÉCOLE »	Mme Aurélia POPAZU Secrétaire et correspondante: Mme Céline DANDRIEUX	Chemin des Mottes 87150 Oradour Sur Vayres	Chemin des Mottes 87150 Oradour Sur Vayres
ORADOUR EN FLEURS	Mme Christine LEMOINE	Mairie 87150 Oradour Sur Vayres	Mairie 87150 Oradour Sur Vayres
FÉDÉRATION NATIONALE DES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL ET HANDICAPÉS (F.N.A.T.H.)	Mme Hélène DEMAY	Bournazeau 87150 Oradour Sur Vayres	Bournazeau 87150 Oradour Sur Vayres
UNI-PRO DES FEUILLARDIERS	M. Bruno DESCUBES	Rue Louis Pasteur 87150 Oradour Sur Vayres	Rue Louis Pasteur 87150 Oradour Sur Vayres
LUDOTHÈQUE	M. Albert CHEYROUX	Fontendreau 87440 Saint Mathieu	Fontendreau 87440 Saint Mathieu
L'ART DU CHAPEAU	Mme Elly SMIT-SCHOENMAKER	La Poumérioulie 87150 Oradour sur Vayres	La Poumérioulie 87150 Oradour sur Vayres
G.V.A. (GROUPEMENT DE PROFESSIONNELS DE L'AGRICULTURE)	M. Denis LECOQ	Laubanie 87150 Saint Bazile	Laubanie 87150 Saint Bazile
COMICE AGRICOLE	Mme Agnès ESNARD	Puymoreau 87150 Oradour Sur Vayres	Puymoreau 87150 Oradour Sur Vayres
PRESERVER L'ACCÈS AU SOIN	M. Bertrand GREBAUX	Mairie 87150 Oradour Sur Vayres	Mairie 87150 Oradour Sur Vayres
ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS			
FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE (F.N.A.C.A.)	M. Paul FOURNIER	La Jaurie 87150 Champagnac la Rivière	05 55 78 18 47
ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RÉSISTANCE (A.N.A.C.R.)	M. Claude PAULIAT	Les Tourettes 87440 Saint Mathieu	05 55 00 37 72
ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE	M. Louis Désiré VERGNEGREGRE	Chaudot 87150 Champagnac la Rivière	05 55 78 10 59

AGRI-CONSEIL - KIRIEL Daniel FAURIS PRODUITS AGRICOLES QUINCAILLERIE rue Fontaine Elysée, 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 23 13
L'ARLEQUIN: Marie-Jo ZAMPONI BAR-RESTAURANT rue du Général de Gaulle, 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 28 67
ASTIER Jean-Pierre MAÇON - MENUISIER Le Ponty 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 14 32
AU FIL DES ENVIES Françoise LHOTTE VETEMENTS - MERCERIE - RETOUCHE rue du Général de Gaulle 87150 Oraour Sur Vayres	Tél.: 05 55 49 82 48
AU P'TIT MARCHÉ PRIMEUR - CAVE - FROMAGE 1 place du 11 novembre 87150 Oradour sur Vayres	Tél.: 05 55 50 19 84
AXA Serge BOUTINAUD ASSUREUR place de l'Eglise 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 16 76
AXA Bruno DESCUBES et Sylvie NARQUET ASSUREUR 17 rue Louis Pasteur 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 18 36
BARBIER Marie-Laure FLEURISTE 27 rue du Général de Gaulle 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 24 07
BELLEVILLE Raphaël BOULANGER - PATISSIER 3 rue Louis Pasteur 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 10 34
BESSAGUET SARL GARAGE 17 avenue des Chapelles 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 12 64
BIENAIMÉ Didier Auberge des Tilleuls RESTAURANT - CHAMBRES d'HÔTE 1 avenue Georges Guingoin 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 55 95 77
BLANCHARD Patrice INFOGRAPHISTE 3D La Morelle 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 23 89
BRANDY Sébastien Garage Renault GARAGE 21 avenue du 8 mai 1945 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 72 27
BURBAUD Jean-Pierre PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - ELECTRICITE Fougeras 87150 Oradour Sur Vayres	Port: 06 88 15 77 34 - Tél.: 05 55 78 27 98
CAISSE D'EPARGNE (distributeur automatique) BANQUE 5 rue du Général de Gaulle 87150 Oradour sur Vayres	Tél.: 08 20 89 28 59
CARVALHO Raphaël ENTRETIEN de MATERIEL MOTOCULTURE 39 Avenue du Général de Gaulle 87150 Oradour sur Vayres	NOUVEAU Tél.: 07 89 93 33 32
CENTRE DE TRI POSTAL Chemin des Garennes 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 86 82
CHANTAL COIFFURE COIFFEUSE 12 rue du Général de Gaulle 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 13 99
CHAPUT Alain CARRELAGE - PEINTURE - RAVALEMENT Les Brosses 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 10 15
CHRISTINE COIFFURE COIFFEUSE rue du Général de Gaulle 87150 Oradour sur Vayres	Tél.: 05 55 78 11 42
CREDIT AGRICOLE BANQUE 13 rue du Général de Gaulle 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 08 92 89 20 50
CUSSAGUET Jean-Paul CARRELEUR 12 résidence des Fontaines 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 13 43
DABINETT Diana La Galerie de Gabriel GALERIE D'ART - COURS DE DESSIN 6 rue du Général de Gaulle 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 21 98
DECONCHAS Jacques RESTAURANT - BAR Le Relais de la Vayres 4 rue Jean Giraudoux 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 24 26
DECONCHAS Jacques CNCL SARL NEGOCE CHAMPIGNONS, NOIX, CHATAIGNES 4 rue Jean Giraudoux 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 24 26
DESSIMOLIE Samuel PARC ET JARDIN - PEPINIERISTE Les Chouettes 87150 Oradour sur Vayres	Tél.: 05 55 71 42 10
DEKKERS Yvan CARRELAGE - PEINTURE - PLATRE Les Chouettes 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 23 33 Tél.: 06 76 09 16 80
DEVEAUX - RATIER Evelyne COIFFEUSE à DOMICILE Les Pouges 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 06 22 12 74 87
DIDIER Franck PEINTURE - PLACO - CARRELAGE - RAVALEMENT 8 rue Jean Fredon 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 06 32 55 78 45 Tél.: 05 87 21 88 92
DUMOND Bernard PLOMBIER - CHAUFFAGISTE 15 rue du Bercaill 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 14 30 Tél.: 06 08 88 46 36
FULLER Robert PLATRIER 41, Les Ollières 87150 Oradour sur Vayres	Tél.: 05 55 49 82 96
GARBETT Colin CHARPENTIER - RESTAURATION BATIMENTS Les Ollières 87150 Oradour sur Vayres	
GARAGE GIRAUDEAU Garage Ford GARAGE 32 rue Pierre Chambord 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 10 82

HELEN'SHOES CHAUSSURES 15 rue du Général de Gaulle 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 10 03
IDEE BOIS CONSTRUCTION Loïc LAPELLEGERIE et Emmanuel DUDOGNON CONSTRUCTION BOIS CHARPENTES Les Garennes 87150 Oradour Sur Vayres lapellegerie.loic@orange.fr	Tél.: 06 41 61 18 02
JOURDAN Sébastien PLOMBERIE - CHAUFFAGE J.S.B. Plomberie EURL Chez Blancher 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 06 32 81 69 35
JOWETT Brendan ORFEVRE 1 rue du 19 mars 1962 87150 Oradour Sur Vayres	Port: 06 04 45 86 64 Tél.: 05 55 10 01 73
LA BERGERIE HÔTEL - RESTAURANT La Côte 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 29 91
LA POSTE POSTE - BANQUE POSTALE 22 rue Louis Pasteur 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 50 84
LABROCHERIE Jean-Marc COUVERTURE Le Monnerie 87150 Oradour Sur Vayres	Port: 06 80 63 23 05 Tél.: 05 55 03 66 00
LE VIAND'ART Lise BERTHOUIN Antonio JOSSE BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR 4 Rue du Général de Gaulle 87150 Oradour sur Vayres	Tél.: 05 55 37 97 74
LESCOP Antoine MARECHAL FERRAND La Côte 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 15 28
LINDA BEAUTE Linda GARDNER ESTHETICIENNE Chez Blancher 87150 Oradour sur Vayres	Port: 06 37 70 71 70 Tél.: 05 55 32 14 08
MARCHAL Didier MAÇONNERIE Le Boucheron 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 57 33
MASDIEU Patrick BOULANGER - PATISSIER 13 rue Louis Pasteur 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 12 79
MINAMONT Jean-Marie TAXI La Poumérioulie 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 23 34
MORONVALLE Patrice MENUISERIE, AGENCEMENT INTERIEUR/EXTERIEUR, RENOVATION, ISOLATION, POSE DE CUISINE ET SALLE DE BAIN Parade 87150 Oradour sur Vayres Mail: patrice.moronvalle@orange.fr - Port: 06 29 32 14 00	Tél.: 05 55 78 61 42
L'OCEANE Laëtitia LEROY ESTHETICIENNE à DOMICILE 8 Route de Beauséjour 87150 Oradour Sur Vayres - Le MARDI au SALON de COIFFURE « Christine Coiffure »	Tél.: 06 21 58 52 85
ORADOUR IMMOBILIER Mary VELTHOEK Philippa TUNSTALL AGENCE IMMOBILIERE 31 rue du Général de Gaulle 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 15 67
PENIFAURE Guillaume AD AUTODISTRIBUTION GARAGE Les Chouettes 87150 Oradour Sur Vayres	NOUVEAU Tél.: 05 55 58 82 03
PENSION DES MILLE ET UNE PIERRES Emmanuelle MEMBRIVE PENSION CANINE ET FELINE Le Rivaudou 87150 Oradour Sur Vayres	Port: 06 87 08 36 63 Tél.: 05 55 11 96 53
Pressing LERONDEL PRESSING - BLANCHISSERIE 15 rue Louis Pasteur 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 24 17
REBEIX Gilbert AFFUTEUR 24 avenue Bernart de Ventadour 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 09 84 02 08 45
GRUPE RIVET VENTE ET LOCATION DE MATERIELS AGRICOLES ET BTP Curebouteille 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 06 22 11
ROBERT Isabelle Le Celtic TABAC - PRESSE - CADEAUX - LOTO 9 rue du Général de Gaulle 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 12 83
SABLE Bruno REPARATION et VENTE MACHINE à COUDRE - PETIT ELECTROMENAGER Rue Louis Pasteur 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 87 41 01 69
SABOURDY Gilles GARAGE 33 avenue Bernart de Ventadour 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 41 88
SAMPIEMON Jan PEPINIERISTE Chemin des Garennes 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 71 89 82
SARL RANNOUX BARBIER POMPES FUNEBRES 21 avenue du Général de Gaulle 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 17 22
SCOPEMA ENTREPRISE de FABRICATION de SIEGES AUTOMOBILES Route de Pouloueix 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 11 49
SOULAN Christian Ebéniste 16, rue Pierre Chambord 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 70 90 44
U Express Christian REMAUD ALIMENTATION Rue Jean Ségurel 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 48 83 75
WIGGINS Nick ENCADREMENT 1 rue du 19 mars 1962 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 49 83 86
WILES Jo Le Café SALON DE THE 6, rue Pierre Chambord 87150 Oradour Sur Vayres	NOUVEAU Tél.: 05 55 78 21 98
XUEREB Marie-Françoise Mod'Rève VÊTEMENTS 19 rue du Général de Gaulle 87150 Oradour Sur Vayres	Tél.: 05 55 78 15 23
ZAMPARO Edwige CONSEILLERE INDEPENDANTE en IMMOBILIER - SAFTI Beauséjour 87150 Oradour Sur Vayres - edwige.zamparo@safiti.fr	Port: 06 09 61 40 07



PUBLICATION : Mairie Oradour-Sur-Vayres
**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION :** Mairie Oradour-Sur-Vayres
RÉDACTION : Mairie Oradour-Sur-Vayres
PHOTOS : Mairie Oradour-Sur-Vayres

IMPRESSION :
Rivet Presse Edition
24, rue Claude-Henri-Gorceix - Limoges
Dépôt légal : 2015

